



CAMPAGNE ÉLECTORALE :

LES CANDIDATS ABATTENT LEURS DERNIÈRES CARTES

Page 3

42^e VENDREDI DE MANIFESTATION
LE HIRAK N'ABDIQUE PAS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3862 | Ven. 6 - Sam. 7 décembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SABOTAGE

UN PLAN DU MAK DÉJOUÉ

Page 4

PROCÈS DES HOMMES D'AFFAIRES ET D'ANCIENS RESPONSABLES

GRAVES RÉVÉLATIONS ET DES MILLIARDS DILAPIDÉS

Page 5



GAID SALAH À PROPOS DE LA PRÉSIDENTIELLE :

“UNE FÊTE ÉLECTORALE”

Page 4



REVENDEICATIONS DES PROFESSEURS DU PRIMAIRE

LE MINISTÈRE RÉPOND AUX GRÉVISTES

Page 6



5

*restaurants
fermés à Oran
pour risque
et défaut
d'hygiène.*

16

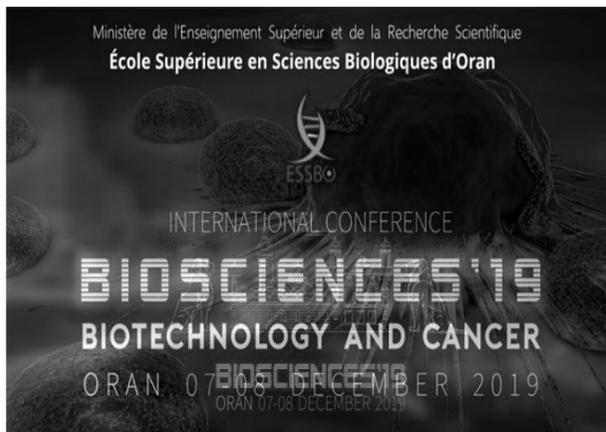
*mille personnes
à besoins
spécifiques
recensées
à Relizane.*

119 t

*de sel non iodé
saisies au chef-lieu
de la wilaya
de Relizane.*

Le 3^e colloque des biosciences du 7 au 8 décembre à Oran

Le 3^e Colloque international des biosciences, portant sur le thème : "Biotechnologie et cancer", se tiendra à Oran du 7 au 8 décembre en cours. Organisée par l'Ecole supérieure en sciences biologiques d'Oran, en collaboration avec l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé, la Société d'oncologie médicale d'Oran et l'université Oran 1, la rencontre réunira des scientifiques de différents horizons, notamment des biologistes et des oncologues. La rencontre constituera également un espace de rencontres et d'échanges permettant aux participants de partager leurs travaux et leurs connaissances afin de faire la lumière sur l'impact des nouveautés technologiques dans le développement des traitements du cancer. Les organisateurs ont porté leur choix sur le cancer en raison de l'incidence de plus en plus importante de cette maladie en Algérie comme dans le reste du monde. Plusieurs thématiques seront au programme de cette rencontre comme "L'apport du réseau national des registres du cancer au plan national cancer 2015-2019", "L'oncogénèse et progression des cancers", "Le rôle du pathologiste dans les testings molé-



laire en cancérologie et expérience du service de pathologie de l'hôpital militaire régional universitaire d'Oran" ou encore "Le cancer à l'ère de la médecine de précision.

Des associations d'Oran et de Ghardaïa unies contre la drogue



L'association oranaise de lutte contre la toxicomanie "ALT" s'est associée à une dizaine d'associations et d'écoles coraniques de Ghardaïa dans un réseau pour la lutte contre ce fléau dans la région du Mzab. Il s'agit d'un mouvement solidaire composé d'associations et d'écoles coraniques mozabites,

encadrées par l'association "ALT" ayant cumulé une quinzaine d'années d'expérience en la matière, qui se lance dans la mise en œuvre d'un programme de lutte contre la toxicomanie dans la région. En effet, le phénomène de toxicomanie est encore nouveau dans la wilaya de Ghardaïa tout comme l'expérience de lutte contre ce fléau. Le programme tracé par les membres de ce réseau comprend plusieurs actions, notamment des ateliers d'expressions libre et d'art thérapeutique, qui permettent aux toxicomanes de revenir à l'origine de leur mal, il s'agit souvent de traumatismes qui remontent à l'enfance. Par ailleurs, il sera question d'organiser des campagnes de sensibilisation pour toucher les jeunes de la région mozabite ainsi que des formations au profit des associations et même des hommes de culte qui ont décidé de casser le tabou et d'aborder ce sujet encore très délicat dans cette région conservatrice. Des séances de travail regroupant les représentants des associations et des écoles coraniques pour définir la stratégie de lutte contre la toxicomanie dans la région sont également prévues dans le cadre de ce programme.

La Faf va lancer sa chaîne TV

La Fédération algérienne de football (Faf) va lancer sa propre chaîne de télévision sous l'intitulé de "Faf TV". Le nouveau média relevera de la Division de la communication de l'instance fédérale, a annoncé la Fédération algérienne de football, mercredi, sur son site officiel.

La Fédération algérienne de football a confié à Omar Boudi (30 ans), ancien journaliste à El-Djazairia One et à Echourouk News. Omar Boudi aura à gérer, notamment, la gestion de cette chaîne TV, dont la grille des programmes sera annoncée dans les prochaines semaines et comportera plusieurs rubriques, reportages, magazines, couvertures d'activités, d'événements et autres actualités de la fédération.

"Pour entamer son riche programme, FAF TV vient de réaliser un documentaire consacré à l'Académie de la Fédération algérienne de football de Khemis-Miliana, dont elle remettra gracieusement une copie aux différentes chaînes nationales publiques et privées pour une large diffusion", souligne l'instance fédérale. Ce même documentaire sera diffusé sur les dif-



férents supports multimédias de la Fédération algérienne de football (site internet, réseaux sociaux et la chaîne You Tube) à partir du mercredi 11 décembre.

D
I
X
I
T

MOHAMED MIRAOU

"Des mesures administratives seront prises, à la fin de l'année en cours, à l'encontre des responsables concernés par la mauvaise gestion dans le secteur de la santé."

Il se faisait passer pour un pilote de ligne pour... embarquer plus vite

Une chemisette immaculée aux épaulettes dorées, des lunettes d'aviateur pliées dans la poche de poitrine, une casquette de commandant de bord... Ainsi s'habillait Rajan Mahbubani quand il prenait l'avion. L'homme se faisait passer pour un pilote de la compagnie aérienne allemande Lufthansa. Il avait même une fausse carte professionnelle attestant qu'il était un salarié de l'entreprise... Objectif : passer plus vite aux contrôles de sécurité, et jouer la carte de la solidarité entre professionnels pour obtenir des traitements préférentiels, en avion. Et, aussi surprenant que cela paraisse, ça a marché.

Fantôme... à louer sur Airbnb

Un client furieux a appelé pour être intégralement remboursé, la maison louée étant "hantée".

Airbnb a donc contacté le propriétaire pour en avoir le cœur net, convaincu que cette histoire de fantôme ne serait qu'une tentative d'arnaque. Mais à la grande surprise de l'équipe, le loueur a confirmé qu'un fantôme baptisé Stanley avait élu domicile dans la maison. "Et la présence de Stanley était précisée dans le descriptif de la location" ajoute Brian Chesky.

Passée la surprise de cette découverte, Airbnb était plutôt satisfait : puisque le fantôme figurait bien dans le descriptif, il n'y avait aucune raison de rembourser le client mécontent. Mais ce dernier s'était mal fait comprendre : ce n'est pas la présence du fantôme qui posait problème, mais son comportement ! Alors que Stanley était présenté comme un esprit discret et accueillant, la famille aurait été harcelée par un spectre vindicatif et inquiétant pendant toute la nuit...

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les candidats abattent leurs dernières cartes

Les candidats à la présidentielle du 12 décembre se sont engagés jeudi, au 19^e jour de la campagne, de lancer divers projets socioéconomiques pour répondre aux attentes des citoyens et à faire sortir l'Algérie de sa crise actuelle, promettant de lever les entraves bureaucratiques et de lutter contre la corruption qui gangrène le pays.

PAR RANIA NAILI

Depuis Tébessa où il a animé un meeting populaire au Palais de la culture Mohamed Chebouki, le candidat Ali Benflis a dénoncé "les corrompus qui ont saccagé le pays durant la dernière décennie", affirmant que "les procès tenus ces derniers jours témoignent de l'ampleur du préjudice qu'ils ont causé".

Le prétendant à la magistrature suprême a appelé, ainsi, les Algériens à "se tourner vers l'avenir", promettant, s'il est élu président, de "mobiliser les enfants intègres du pays qui serviront leur patrie et non leurs intérêts personnels".

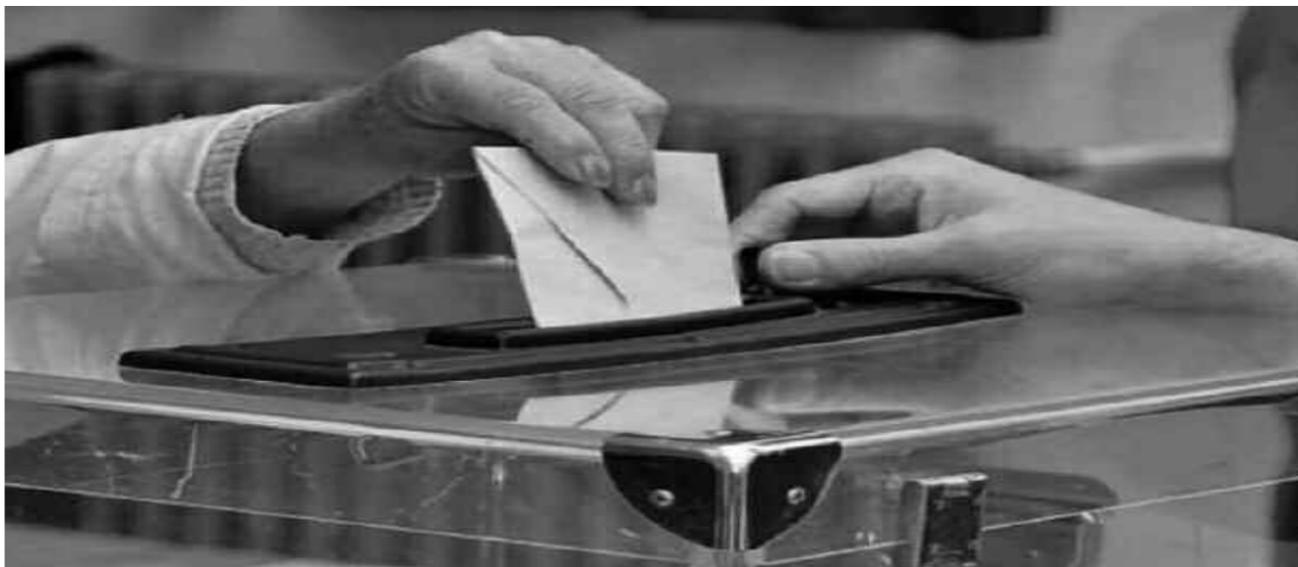
Le président de "Talaie El Hourriyet" s'est dit porteur d'un "projet politique et socio-économique, pour régler la crise et faire sortir l'Algérie de son passé douloureux, et lui permettre d'aller de l'avant pour devenir un Etat fort et redoutable".

Il a précisé, dans ce sillage, que son projet vise à instaurer un "Etat avec des institutions légitimes, un président aux prérogatives bien définies et un Parlement qui assure un rôle de contrôle, ainsi que de libérer l'initiative dans le cadre d'une économie de marché sociale".

De son côté, Abdelmajid Tebboune s'est engagé à "régler tous les problèmes de développement des régions de l'Extrême Sud, à leur permettre de créer la richesse économique et à mettre un terme au problème du chômage".

S'exprimant lors d'un meeting animé à Illizi, dans l'Extrême Sud du pays, M. Tebboune a indiqué que son programme électoral, qui comprend 54 engagements, prévoit des solutions à tous les problèmes de développement de la population des régions de l'Extrême Sud, particulièrement dans les secteurs de la santé, des ressources en eau, de l'agriculture, de l'emploi et du tourisme.

Dans ce cadre, le candidat indépendant a promis, s'il est élu président, de créer des zones de libre-échange à Djanet et Bordj Omar Driss, tout en évoquant la promotion du tourisme saharien et d'en faire de cette activité une source de revenus, ainsi que de procéder à un cadastre des terres dans ces régions, et d'assurer leur mise en valeur. S'adressant particulièrement aux jeunes, il a promis, aussi, de créer une nouvelle banque pour accompagner et appuyer les projets des jeunes et les projets des start-up, assurant qu'il est disposé



à accorder une seconde chance, aux jeunes qui ont échoué dans leurs projets créés dans le cadre des mécanismes publics de soutien à l'emploi.

Impliquer la diaspora dans l'édification du pays

Quant au candidat Abdelaziz Belaid, il a focalisé son discours électoral sur la question des cerveaux algériens émigrés, appelant à la mise en place de "conditions favorables" pour leur retour au pays, afin qu'ils puissent contribuer au développement. Le secrétaire général du "Front El-Moustakbal" a souligné, lors d'un meeting animé à la maison de culture Malek Haddad à Constantine, que "l'édification d'un Etat moderne est tributaire du développement de la recherche scientifique et la formation des cadres".

Ceci exige, a-t-il précisé, "la conjugaison des efforts de tous pour atteindre cet objectif, en encourageant les compétences nationales établies à l'étranger à revenir en Algérie". "Plusieurs compétences nationales établies à l'étranger souhaitent retourner au pays et y travailler, pour peu que toutes les conditions soient réunies", a-t-il fait observer, proposant "la conclusion d'accords avec ces derniers, notamment dans le secteur de la santé, pour contribuer à la formation des médecins et pour épargner aux pays les frais importants des missions à l'étranger". M. Belaid a appelé, par ailleurs, les Algériens à saisir l'enjeu du scrutin du 12 décembre, qui marquera, selon lui, la "fin du cauchemar

imposé par la bande".

Pour sa part, Azzedine Mihoubi s'est engagé à conférer une "grande place à l'Histoire dans le système scolaire et culturel, dans les médias et dans la vie de la famille algérienne humble, pour construire une génération fière de sa mémoire et de ses héros". Intervenant lors d'un meeting populaire animé à Sétif, le candidat du Rassemblement national démocratique (RND) a soutenu, que "le peuple doit être plus conscient" et qu'il y a lieu "d'accorder davantage d'importance à l'enseignement de l'Histoire qui revêt une grande valeur pour la préservation de la mémoire et asseoir la civilisation dans divers domaines". Il a, également, évoqué les potentialités économiques et industrielles de la région de Sétif, qu'il a qualifiée de "modèle remarquable de développement et de modernité". L'hôte de Sétif a relevé, à l'occasion, que "les véritables investissements sont ceux qui génèrent des emplois aux jeunes, surtout que la région et les wilayas avoisinantes renferment de grandes énergies de management de méga projets". Dans ce sens, le candidat du RND a prôné la mise en place "des conditions opportunes loin de la bureaucratie, de la corruption et des pratiques négatives", pour l'émergence de pôles économiques, s'engageant, en cas de son élection, à réaliser de multiples projets dont un grand hôpital et un stade olympique qui sied à la réputation sportive de la région. Pour le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, l'économie de la

rente et la corruption constituent des terrains fertiles pour la corruption politique, l'autoritarisme et le totalitarisme. Dans ce sillage, il a constaté que la faiblesse de l'économie algérienne est due à l'échec des institutions de surveillance, et la mise en place du monopole des richesses du pays. "Aujourd'hui, les symboles de la corruption politique sont jugés en face du peuple qui suit le feuilleton de ceux qui l'ont réprimé par leur nationalisme déguisé, mais qui sont tombés grâce à la volonté du peuple algérien", a-t-il souligné. Toutefois, il a mis en garde contre la issaba qui reste "encore puissante dans les hautes sphères du pouvoir".

R. N.

PRÉSIDENTIELLE

Charfi appelle les magistrats à veiller au respect de la loi

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a appelé jeudi à Alger, les magistrats chargés de la supervision de l'élection présidentielle du 12 décembre, à veiller au strict respect de la loi pour répondre aux aspirations du peuple algérien. "Il faut veiller au strict respect de la loi et à maintenir la confiance, qui garantira le salut auquel aspire le peuple algérien" à travers les prochaines élections, a indiqué M. Charfi à l'adresse des magistrats participant à une journée de formation organisée par l'ANIE à leur égard. Il les a exhortés à poser toutes les questions et interrogations, sur les nouveaux mécanismes adoptés par l'ANIE dans l'organisation des élections et qui garantissent le déroulement du processus électoral, en toute transparence. M. Charfi a également appelé les magistrats chargés de la supervision des élections, à porter la voix du peuple à l'ANIE, en toute honnêteté pour que cette dernière puisse annoncer le nom d'un président de la République, "élu et choisi par les électeurs, en toute liberté et transparence".

R. N.

CAMPAGNE DU CANDIDAT BENFLIS

Un plan d'infiltration des forces étrangères

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les services de la sûreté ont dévoilé, jeudi, un plan d'infiltration de forces étrangères de la campagne de Ali Benflis, candidat à la Présidentielle du 12 décembre courant, a-t-on appris de sources sécuritaires.

Les services de la sûreté ont arrêté l'individu répondant aux initiales de (B.S), un des proches du candidat Benflis pour "intelligence avec des parties étrangères", a indiqué la même source. L'individu en

question a "collecté des informations pour les remettre à un pays étranger, des informations dont l'exploitation est de nature à nuire aux intérêts des services de la Défense nationale", des faits, poursuit la même source, punis par le Code pénal.

Précisant que l'arrestation de l'individu a eu lieu suite à des informations relayées sur les réseaux sociaux, la même source a fait savoir que le prévenu a été présenté au tribunal de Bir Mourad Rais et placé en détention provisoire, pour avoir "entretenu

avec les agents d'une puissance étrangère, des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de l'Algérie, ou à ses intérêts économiques", outre "l'organisation d'une manière occulte, d'un moyen quelconque de correspondance ou de transmission à distance, de nature à nuire à la défense nationale".

R. R.

GAÏD SALAH À PROPOS DE LA PRÉSIDENTIELLE :

“UNE FÊTE ÉLECTORALE”

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé, vendredi à Oran, que l'Algérie mérite, de la part de ses enfants, là où ils se trouvent, qu'ils demeurent la "forteresse impénétrable", soulignant que les élections présidentielles du 12 décembre seront "une fête électorale, à travers laquelle se réalise la volonté populaire", indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Nous sommes aussi satisfaits, à chaque inspection des personnels, des unités, des Régions et des Forces, que nous continuons d'exiger davantage d'efforts, au regard des défis qui se multiplient et qui s'accroissent, car l'Algérie mérite, de la part de ses enfants, là où ils se trouvent, qu'ils demeurent la forteresse impénétrable, notamment à la veille d'une échéance cruciale et importante, à savoir les élections présidentielles du 12 décembre courant qui seront, grâce à l'aide d'Allah le Tout-puissant, une fête électorale, à travers laquelle se réalise la volonté populaire et qui sera également une nouvelle relance pour l'Algérie sur la voie de l'édification et du développement", a souligné le général de corps d'Armée, qui a présidé une réunion de travail au siège du commandement de la Région au 4e jour de sa visite à la 2e Région militaire.

Le général de corps d'Armée a présidé une réunion avec le commandement et l'état-major de la Région, les responsables des différents services de sécurité, les commandants d'unités et les directeurs régionaux, où il a suivi un exposé global portant sur la situation générale dans le territoire de compétence, présenté par le commandant de la Région, avant de prononcer une allocution, dans laquelle il a mis l'accent sur "la nécessité de redoubler les efforts laborieux permettant l'édification d'une Armée forte, moderne et développée, dont la pierre angulaire est la ressource humaine qualifiée, spécialisée et apte à assimiler les nouvelles techniques et les technologies de pointe, à la hauteur des défis accélérés".

"Les étapes de modernisation, au sein de l'ANP, dans les différents domaines, méritent d'être valorisées et saluées et consti-



tuent notre fierté. Vous connaissez parfaitement et sans nul doute, en tant que cadres et par l'exercice de vos missions d'armes, la grandeur de ces étapes franchies avec une persévérance et une ferme détermination, et vous considérez la portée de leur influence positive sur l'amélioration graduelle et continue du niveau de la pratique professionnelle chez les personnels militaires, toutes catégories confondues", a souligné le vice-ministre de la Défense nationale. "Vous accompagnez, voire palpez de si près le degré de l'état-prêt et de la disponibilité opérationnelle, atteint par nos forces armées avec toutes leurs composantes ainsi que la bonne performance dans l'accomplissement des missions assignées", a-t-il ajouté, relevant que "ces réalisations constituent effectivement une source de satisfaction et de motivation, en même temps, ce qui me laisse saisir la présente occasion pour saluer les efforts

laborieux, soutenus et permanents, que l'ensemble des personnels de l'ANP fournit chacun dans la limite de ses prérogatives et de ses compétences".

"Des efforts que nous valorisons grandement, tout autant que nous aspirons, au sein de l'ANP, à réaliser davantage d'exploits et de prouesses à la hauteur des ambitions que nous voulons concrétiser, sur le terrain, avec l'aide d'Allah le Tout-Puissant, en vue de construire une Armée forte, moderne et développée, dont le pivot s'articule sur la ressource humaine qualifiée et spécialisée, capable d'assimiler et de maîtriser parfaitement les nouvelles techniques et technologies de pointe", a souligné le général de corps d'Armée.

Il s'agit, a-t-il poursuivi, "d'une ressource capable d'accompagner les défis éfrénés qui s'inscrivent dans le cadre des exigences du devoir de la protection de l'indépendance de l'Algérie, et de la sauvegarde de sa sou-

veraineté nationale, de son unité populaire et son intégrité territoriale. Telles sont les missions nobles qui constituent la fierté de l'ANP, devant être toujours à la hauteur de leur parfait accomplissement".

Le général de corps d'Armée a souligné aussi, que "l'Algérie mérite, de la part de ses enfants, là où ils se trouvent, qu'ils demeurent la forteresse impénétrable, notamment à la veille d'une échéance cruciale et importante, à savoir les élections présidentielles du 12 décembre courant qui seront, grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant, une fête électorale, à travers laquelle se réalise la volonté populaire et qui sera également une nouvelle relance pour l'Algérie sur la voie de l'édification et du développement".

"Nous continuons, au sein de l'ANP, à ne ménager aucun effort au service de l'Algérie et celui de sa sécurité. Je saisis cette honorable occasion, pour saluer tous les efforts consentis au niveau de la 2e RM et valoriser les résultats obtenus dans plus d'un domaine, comme je souligne qu'aucune réalisation ne peut-être concrétisée sans labeur loyal ou sans travail persévérant et fructueux", a-t-il ajouté.

"Vous n'êtes pas sans savoir, que tous les facteurs de réussite escomptée et les éléments de progrès professionnel, ont été assurés, en termes d'équipement, de formation, de préparation et de sensibilisation. Nous sommes parfaitement conscients, avec sérénité d'esprit, que tous les efforts fournis ces dernières années, sur plus d'un plan, ont fructueusement apporté une grande maturité professionnelle et un capital élevé d'expérience opérationnelle et de combat, mais essentiellement, une ultime conscience de la sensibilité des missions assignées et de l'impératif de leur parfait accomplissement", a-t-il conclu.

L. B.

VISANT À INFILTRER LE HIRAK

Un plan de sabotage fomenté par le MAK déjoué

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les services de la Sûreté ont déjoué, jeudi, un plan de sabotage fomenté par le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), a-t-on appris de sources sécuritaires.

Le plan, comploté également par le mou-

vement ANAVAD (Gouvernement provisoire kabyle relevant du MAK), vise à récupérer le Hirak populaire par le biais d'éléments extrémistes, et à inciter à la désobéissance et à des marches nocturnes, pour pousser les forces de sécurité à recourir à la force, précise la même source.

Les forces de sécurité ont arrêté, au niveau

de la place des Martyrs (Alger), un étudiant universitaire, membre du MAK et militant au sein d'un parti politique opposé à la tenue de l'élection présidentielle, a ajouté la même source, relevant que l'étudiant en question a été appréhendé en train de prendre des photos du déploiement des forces de sécurité.

L'individu interpellé a dévoilé l'existence d'un plan de sabotage, devant être exécuté la veille de la Présidentielle du 12 décembre, en faisant part aux services de sécurité de déclarations dangereuses concernant les détails de ce plan, a conclu la même source.

C. A.

42^e VENDREDI DE MANIFESTATION

Le Hirak n'abdique pas

Et alors que l'élection présidentielle du 12 décembre se profile de plus en plus à l'horizon, le mouvement populaire ne compte pas lâcher prise. En effet, hier, c'était aussi, comme c'est le cas depuis le 22 février dernier, un vendredi de mobilisation et de manifestation. Des Algériens ont battu le pavé à Alger et dans de nombreuses autres villes du pays.

Ils ont, une fois de plus, fait preuve d'une grande détermination en rejetant l'élection présidentielle du 12 décembre, en appelant au boycott de ce rendez-vous électoral. “

Makanach Intikhabat maa el issabat” (pas de vote avec les gangs), a été, à ce propos, le slogan le plus scandé par les foules. Il faut dire, que depuis de longues semaines, c'est devenu le slogan fétiche de tous ceux qui refusent la Présidentielle. A ce titre, les cinq candidats à ce scrutin ont été décriés par les manifestants.

Les manifestants ont réclamé, par conséquent, le départ de tous les symboles de l'ancien régime qui sont encore aux commandes des affaires du pays. Ils ont de même revendiqué un Etat de droit, et une

justice indépendante. Les manifestants n'ont pas oublié les détenus, puisque ils ont brandi leurs portraits en exigeant leur libération. Actualité politique oblige, le ministre de l'Intérieur, Salah eddine Dahmoune, a été fortement critiqué et descendu en flammes, et ce pour les propos tenus il y a quelques jours et dans lesquels ils s'en est pris aux "pseudo Algériens, traîtres et mercenaires", accusés d'être en faveur de l'ingérence étrangère. A Alger, il a été observé une forte présence policière.

R. N.



PROCÈS DES HOMMES D'AFFAIRES ET DES ANCIENS RESPONSABLES

Accusations, révélations et des milliards dilapidés

Le procès de plusieurs anciens responsables, cadres et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption relatives à l'activité de montage automobile, s'est poursuivi jeudi au tribunal de Sidi M'hamed, par l'interrogatoire de l'homme d'affaires, Ahmed Maazouz, qui a été confronté à d'anciens responsables au sujet de son projet de montage automobile et "ses financements occultes" de la campagne électorale de l'ex-président, Abdelaziz Bouteflika.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lors de cette deuxième journée du procès, Ahmed Ouyahia, l'ancien ministre de l'industrie Youcef Yousfi et l'homme d'affaires Ahmed Maazouz, ont inauguré la séance devant le juge. L'ex-ministre Yousfi a chargé l'ancien Premier ministre, soulignant qu'il avait eu un gros différend avec lui sur l'affaire Maazouz, et soutenant qu'Ouyahia avait notifié une instruction portant exemption fiscale au profit du partenaire étranger du Groupe Maazouz. Le juge a interrogé Mazouz sur "les indus avantages accordés par l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et l'ex-ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, dans le cadre de son projet de montage automobile". Le juge a insisté sur ces avantages dont les autorisations exceptionnelles dont a bénéficié Mazouz, pour lancer son activité de montage automobile, avant la signature du cahier de charges y afférent, outre l'obtention injustifiée (népotisme), de certificats de conformité aux activités", sa "dispense de l'obligation du partenaire étranger dans le dossier de montage automobile" et son "exonération des tarifs douaniers, avant la parution du décret relatif à ces exonérations".

Yousfi charge Ouyahia

Face à ces accusations, l'homme d'affaire a nié, en bloc, les charges qui lui sont reprochées, arguant que tous les projets dont il a bénéficié étaient conformes au cadre juridique. Après avoir entendu ses déclarations, Mazouz a été confronté à Ouyahia et Yousfi. Au début, il a été question de l'infraction à la loi relevée dans l'attribution du projet de montage automobile à Mazouz, sans répondre à plusieurs conditions, dont celle du partenaire étranger et le différend enregistré entre Ouyahia et Yousfi autour de cette condition, ainsi que son obtention d'indus avantages et de décisions techniques, basées sur des dossiers vides ayant entraîné d'importantes pertes au Trésor public. Ouyahia a expliqué que les décisions techniques émises dans le cadre de ce projet, relevaient du ministère de l'Industrie et qu'il n'était pas habilité à intervenir, ajoutant qu'il avait émis seulement un avis sur la possibilité de supprimer la condition du partenaire étranger, dans le domaine du montage automobile, niant, également, l'existence de tout différend avec Yousfi. Yousfi a reconnu, par contre, l'existence d'un différend avec Ouyahia sur la question de la dispense de Mazouz de la condition du partenaire étranger, en vue d'approuver le projet de montage automobile, précisant, en outre, que le ministère de l'Industrie "avait rejeté, au début, le projet de Mazouz, car ayant relevé plusieurs lacunes".

39 milliards pour le 5e mandat

En deuxième partie de l'interrogatoire, les questions adressées par le juge à l'homme d'affaires Maazouz, ont porté sur les financements occultes de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et la somme de 39



milliards de centimes qu'il aurait remise à l'homme d'affaires Ali Haddad, l'accusé a dit "ignorer les procédures légales en vigueur en matière de financement de la campagne électorale", sans nier avoir donné cette somme. Le juge a interrogé Maazouz sur un compte bancaire en son nom, dont le solde est de 493 milliards de centimes, le questionnant sur l'origine de ses fonds, ainsi que les nombreux biens immobiliers qu'il possède à Alger. M. Maazouz a répondu que sa fortune dépassait cette somme, une fortune amassée, selon lui, durant de longues années d'activité dans les domaines du commerce et des affaires. Le juge a ensuite interrogé Fares Sellal, le fils de l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal, sur sa participation aux projets réalisés par Maazouz, et des hauts postes de responsabilité qu'il a occupés, en si peu de temps, au sein du Groupe Mazouz, sans apporter de contributions financières. L'accusé a nié en bloc les charges qui lui sont reprochées.

Bairi et la dilapidation de 11.000 milliards

C'était ensuite au tour de l'homme d'affaires Mohamed Bairi, accusé dans des affaires de corruption liées essentiellement à l'activité de montage automobile, de passer à la barre. En réponse au chef d'accusation de dilapidation de 11.000 milliards de centimes dans le dossier du montage automobile, Bairi a déclaré "n'avoir jamais entendu parler de ce chiffre", précisant "avoir tenu à installer une usine temporaire, employant 450 salariés, à Bouira, en attendant l'acceptation de son dossier d'établissement d'une usine à Ouled Haddadj". Après avoir rappelé que son usine "avait sorti, en l'espace de trois (3) ans, 459 véhicules", l'accusé a estimé "être un enfant du secteur", étant donné que sa famille active, depuis 1920, dans le commerce et les matériaux de construction. Niant en bloc avoir reçu des avantages en rapport avec cette usine, l'homme d'affaires a dit qu'il aurait dû être le premier opérateur à obtenir un agrément, car c'est son métier. "D'ailleurs, je m'interroge encore sur les raisons pour lesquelles je n'ai pas été inclus sur la liste des opérateurs agréés", a-t-il ajouté. Interrogé sur la concession à son profit d'un terrain, en 2016, Bairi a rétorqué que ce terrain qu'il n'avait pas sollicité était "inadapté" et qu'il

avait demandé plutôt un foncier dans la région d'Ouled Haddadj, lequel lui a été refusé. "Je n'ai jamais sollicité l'ex-wali Zerhouni, ni quiconque d'autre, pour obtenir un terrain à Bouira ou à Boumerdès. J'ai déposé mon dossier en tant qu'investisseur, mais je n'ai jamais demandé un terrain agricole", a-t-il allégué. Réagissant à cette accusation, il a déclaré : "si j'avais su qu'investir dans mon pays pouvait me conduire en prison, je me serais abstenu".

L'ex-wali Yamina Zerhouni se défend

Et au juge de l'interroger sur les pertes occasionnées au Trésor public d'un montant de 772 millions de DA et de 720 millions de DA, en raison de la mauvaise exploitation de ce terrain. Les déclarations de l'accusée ont été conformes à celles du témoin Brahimi Ghania, représentante de l'Inspection des impôts d'Alger-est, qui a fait savoir que M. Bairi "n'a jamais bénéficié d'avantages fiscaux", ajoutant qu'il n'avait pas de dette fiscale et qu'il a toujours respecté ses engagements en la matière. "Appelé en tant que témoin, l'ex-wali de Boumerdès, Yamina Zerhouni, a fait savoir que le terrain de Boumerdès avait été transféré du temps de l'ancien wali, et que Bairi avait été notifié de l'approbation.

Elle a souligné avoir "a donné la priorité aux dossiers approuvés, et que d'autres dossiers avaient été annulés après étude et vérification".

"Le dossier Bairi m'avait été présenté par la directrice de l'industrie de la wilaya de Boumerdès, Mme Safia Belhout. Oui monsieur le juge elle était présente et tout s'est passé en sa présence. Et dans le souci de préserver le service public, j'ai du traité tous les dossiers en instance, par la validation ou le rejet pour non conformité au cahier de charges et à la loi", a-t-elle déclaré. Rétorquant à ces déclarations, la directrice de l'industrie de la wilaya de Boumerdès, Safia Belhout, a affirmé qu'elle n'était pas à son poste lors de l'examen du dossier Bairi par la Direction générale du domaine national, car elle était en formation en Chine, reconnaissant n'avoir pas pris connaissance du dossier, mais qu'elle était membre de la commission qui avait validé le dossier, du temps du wali ayant précédé Mme Zerhouni.

Larbaoui et le préjudice de 29 milliards DA

Le juge du tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a aussi auditionné, l'homme d'affaires, Hassan Larbaoui (propriétaire de KIA), dans l'affaire du dossier de montage automobile. M.Larbaoui a nié les charges retenues contre lui, notamment celles relatives à la dilapidation de deniers publics causant des pertes au Trésor public, s'élevant à 29 milliards DA. En réponse aux questions du juge sur les objectifs escomptés à travers son projet de montage de voitures "KIA", M. Larbaoui a affirmé, que le véritable objectif était de développer le secteur automobile en Algérie, en parvenant à la fabrication effective des véhicules, un projet qui devait offrir 5.000 postes d'emploi direct et créer quelque 1.000 entreprises de sous-traitance. L'accusé affirme également, s'être engagé devant le ministère de l'Industrie, à lancer l'opération de fabrication en 2020, sans avoir à recourir à la devise, précisant qu'un tel projet nécessitait 16 milliards Da. Interrogé par le juge s'il avait rencontré des difficultés concernant ce dossier, l'homme d'affaires, propriétaire de 12 sociétés, a précisé que "la pression nous a accompagné depuis le dépôt du dossier de ce projet, au point où les Coréens (partenaire étranger), adressaient régulièrement des correspondances aux différents départements, en vue d'accélérer les procédures d'accord de ce projet au mieux de l'économie nationale".

L'homme d'affaires a reconnu être propriétaire de plusieurs biens, dont une villa à Hydra d'une valeur de 60 milliards de centimes, qu'il a acquis par un crédit de la banque Gulf Bank Algeria, soulignant qu'il exerce le métier d'importation de véhicules, en tant que concessionnaire agréé pour 7 marques et qu'il ne connaissait ni Youcef Yousfi, ni Abdeslem Bouchouareb. Appelé à la barre, le juge a auditionné l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, qui a réitéré n'avoir aucune relation avec l'homme d'affaires Larbaoui, qu'il a connu récemment, ajoutant que le poste qu'il a occupé pendant trois mois, "ne lui a pas permis de connaître tous les responsables et les cadres du ministère" et que les dossiers relatifs aux décisions d'octroi, "lui parviennent prêts et il procède uniquement à leur signature".

R. R.

REVENDEICATIONS DES PROFESSEURS DU PRIMAIRE

Le ministère répond aux grévistes

Le ministère de l'Education nationale a pris une série de mesures en réponse aux revendications soulevées par les professeurs d'enseignement primaire (PEP), relatives aux volets pédagogique et socioprofessionnelle.

PAR RANIA NAILI



Le ministère "n'a ménagé aucun effort pour écouter les PEP et interagir avec eux, en matière d'amélioration et de facilitation de l'action pédagogique", selon un communiqué de la tutelle, indiquant que l'application des dispositions du décret présidentiel 14-266 de 2014 "requiert la modification et la complétion des dispositions du décret exécutif N°08-315 d'octobre 2008, relatif aux personnels du secteur de l'Education". Il s'agit de mettre seulement "les dernières retouches" sur ce projet, devant entrer en vigueur au plus tard le 31 mars 2020, a affirmé le ministère. Concernant l'unification des fiches pédagogiques, le ministère de l'Education a rappelé, que "des équipes nationales spécialisées sont en cours de composition,

pour élaborer des fiches pour tous les niveaux d'enseignement, en vertu d'une circulaire rendue publique le 2 décembre courant, des équipes qui seront supervisées par le Centre national des documents pédagogiques (CNDP), et encadrées par le Conseil national des programmes (CNP), l'Inspection générale de pédagogie (IGP) et la Direction de l'enseignement fondamental". Les fiches en question devraient être exploitables, sur la plateforme numérique de l'Education nationale, à compter de février 2020. "Il est possible pour les PEP, d'élaborer des fiches informatisées à adapter bien entendu, aux spécificités de chaque groupe pédagogique", ajoute la même source, précisant que "nombre de

fiches de remédiation seront disponibles sur la plateforme numérique, à partir du 5 janvier 2020". De surcroît, le ministère s'attèlera à "rembourser les enseignants ayant dispensé, en dehors des heures officielles, des cours de soutien aux élèves souhaitant perfectionner leurs compétences, notamment ceux de fin de cycle primaire". Par ailleurs, le département de l'Education nationale a fait état de "la régularisation de la situation des professeurs formateurs, en continuant à adopter le système de promotion automatique aux grades de professeur principal et professeur formateur, dans les trois paliers d'enseignement". Parmi les mesures prises au profit des enseignants, la tutelle a pro-

mis de procéder à "la régularisation de la situation des professeurs n'ayant pas finalisé leur formation en 2008 et 2012, et celle des professeurs adhérant aux grades en voie de disparition". Quant aux revendications portant révision des programmes et curricula, et allègement du cartable, l'Education nationale annonce l'organisation d'une "large consultation", en y associant tous les membres de la famille éducative.

R. N.

CONTRATS DE PRÉ-EMPLOI

Vers l'intégration de plus de 370.000 fonctionnaires

Plus de 370.000 employés, exerçant dans le cadre des contrats de pré-emploi, seront intégrés, en plusieurs étapes, au sein des administrations publiques, a fait savoir, jeudi, le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil. S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à la présentation du projet de loi relatif au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi, M. Khouil a indiqué que le Premier ministre "a donné des instructions pour la prise en charge de cette catégorie, dans le cadre d'une approche globale entre la Fonction publique et le secteur économique devant être couronnée par la titularisation de façon progressive, de 374.304 employés de pré-

emploi dans les administrations publiques". Selon le ministre, l'opération d'intégration, lancée le 1er novembre dernier, est répartie en trois phases, la première concerne 160.000 employés ayant plus de 8 années d'ancienneté, la deuxième, qui devrait être lancée en 2020 touchera 105.000 employés ayant de 3 à 8 années d'ancienneté, tandis que la troisième étape concernera 100.000 employés de moins de 3 années d'expérience, qui seront titularisés en 2021. Cet amendement contribuera à "réduire les délais de traitement des offres d'emploi, de 21 à 5 jours au maximum, en obligeant les employeurs à examiner toutes les exigences de l'emploi adressées par l'organe de placement compétent". Il

visé également à "améliorer la qualité des services et à assouplir les procédures, notamment en matière de traitement des offres d'emploi dans des délais raisonnables", a-t-il précisé. A ce titre, M. Khouil a mis en exergue, que la révision des dispositions de cette loi, notamment son article 14, s'inscrivait dans le cadre "d'une série de réformes législatives et réglementaires initiées par le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale", affirmant, à ce propos, "l'attachement du secteur à mettre en place une stratégie de l'emploi fondée sur de nouveaux mécanismes et une vision prospective au service des jeunes".

R. N.

LOGEMENTS "AADL" ET "LPP"

Attribution de 1.330 unités

Un total de 1.330 logements de type location-vente (AADL 2) et promotionnels publics (LPP) ont été attribués, jeudi, aux souscripteurs, en sus de la remise de plusieurs actes de propriété aux bénéficiaires de la formule "AADL". Dans ce cadre, 1.000 souscripteurs du programme AADL 2 ont bénéficié de logements au niveau de la nouvelle ville Sidi Abdellah et de Ain Beniane, outre les 330 logements de type LPP distribués au niveau d'Alger, Bliida, Tipasa et Chlef. Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a réitéré la détermination de l'Etat à parachever l'ensemble des programmes de logement, jusqu'à satisfaction de toutes les demandes. Il a relevé, dans ce sens, que plusieurs actes de propriété avaient été remis aux souscripteurs des logements AADL, en

application des instructions du Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour accorder tout l'intérêt à cette opération et remettre tous les actes à leurs propriétaires dans les délais prévus. Faisant état de plus de 682.000 unités, toutes formules confondues, en cours de réalisation, M. Beldjoud a indiqué que ces programmes "ne souffrent d'aucun problème pouvant retarder leur date de réception". Par formules, ces logements se répartissent sur 273.500 logements AADL, 217.500 logements publics locaux (LPL), 114.000 logements de type participatif et promotionnel aidé (LPA), ainsi que près de 22.000 logements publics promotionnels (LPP), et près de 55.000 logements ruraux. Présentant le bilan du secteur au titre de l'exercice 2019, le ministre a fait état du lancement de la réalisation de 87.000 logements toutes

formules confondues, dont plus de 29.000 unités AADL et 18.000 LPA. Jusqu'au 31 octobre 2019, le secteur a enregistré, selon le ministre, la remise de 250.000 logements dont 100.000 LPL, 18.000 LPA participatifs et 67.000 AADL, outre 2.000 LPP et 40.000 aides financières, dans le cadre de l'habitat rural. Aussi, 20.500 logements ont été distribués dans le cadre des lotissements sociaux, en sus de 2.500 aides financières destinées à la restauration des habitats et des bâtisses préfabriquées (chalets). S'agissant des prévisions du secteur pour l'exercice à venir, le premier responsable du secteur a fait savoir, que l'année 2020 sera marquée par une nouvelle dynamique, en matière de réalisation de logements devant être réceptionnés par milliers, à compter du premier semestre de la même année.

R. N.

GROUPE TÉLÉCOM
ALGÉRIE

Le capital a triplé

Le capital du Groupe Télécom Algérie (GTA), qui a réalisé ces trois dernières années des résultats bénéficiaires, a été triplé, atteignant les 220 milliards DA, a annoncé jeudi à Valence (Espagne), la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun. "Suite aux résultats bénéficiaires des trois dernières années enregistrés par les différentes filiales du groupe, en l'occurrence Mobilis, Algérie Télécom et Algérie Télécom Satellite, nous avons procédé récemment, à une augmentation du capital de toutes ces filiales et par la même du groupe, soit l'équivalent de plus de 129 milliards de DA", a indiqué à l'APS Mme Faraoun, en marge de l'inauguration du système sous-marin en fibre optique ORVAL/ALVAL (Alger-Oran-Valence). Elle a expliqué, que "le capital de l'ensemble des filiales de GTA, qui était de 91 milliards de DA, a atteint, avec cette augmentation, les 220 milliards de DA". "Nous avons ainsi consolidé les résultats bénéficiaires de trois ans, en multipliant le capital du groupe de pratiquement 3 fois", a-t-elle ajouté, précisant que "cette réussite a été possible, grâce aux efforts fournis par les employés du Groupe". Créé en 2017, le Groupe Télécom Algérie a été chargé de piloter les trois entreprises publiques Mobilis, Algérie Télécom et Algérie Télécom Satellite, avec pour mission la supervision des projets dans une optique de convergence, de consolidation et d'optimisation des ressources techniques, humaines et financières, du secteur des télécommunications.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

L'Algérie plaide pour la promotion de l'emploi et le renforcement du dialogue

Avec la démographie galopante et la récession économique, l'Algérie est contrainte de concocter une politique sociale et économique destinée à assurer l'emploi aux milliers de jeunes qui arrivent sur la marché du travail chaque année.

De nombreux universitaires sortent annuellement des universités sans pouvoir trouver du travail et un placement durable et conforme à leur profil. L'Algérie a érigé la promotion de l'emploi, le travail décent et le renforcement du dialogue social en "priorité absolue", à travers une politique de développement de croissance intégrée et conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

En effet, l'Algérie, qui a participé à la 14e réunion régionale africaine à Abidjan, Côte d'Ivoire (3 au 6 décembre), en tant que pays membre, met en avant la lutte contre le chômage, avec une multitude de mesures incitatives destinées à la promotion de l'emploi, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne en marge des travaux.

Les efforts de l'Etat sont essentiellement orientés vers le renforcement de l'investissement dans les secteurs créateurs de postes d'emploi et l'amélioration de l'environnement des affaires au profit des entreprises pourvoyeuses d'opportunités de travail aux jeunes, a-t-on précisé.

Il est ainsi relevé que les jeunes Algériens "bénéficient d'un ensemble varié de dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle", dont un plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage

adopté en avril 2008 et qui constitue le "fondement" de la politique nationale de promotion de l'emploi.

Ce plan s'est traduit par l'introduction d'importantes mesures visant, d'une part, à encourager et faciliter la création d'activités par les jeunes et les chômeurs promoteurs et, d'autre part, à favoriser le recrutement des demandeurs d'emploi dans le cadre du salaria à travers l'encouragement des entreprises qui préservent et qui créent de l'emploi et l'amélioration de l'efficacité des dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes.

Les efforts sont orientés vers le renforcement de l'investissement dans les secteurs créateurs d'emploi et l'amélioration de l'environnement de l'entreprise en vue de réduire le taux de chômage, qui "reste stable", atteignant 11,7% en septembre 2018.

Le gouvernement a institué, aussi, des mesures incitatives en faveur de la promotion de l'emploi par des "allègements" des charges fiscales et parafiscales pour les employeurs, et par l'encadrement et l'accompagnement des différentes formes d'aides à la création et au maintien de l'emploi.

L'Algérie accorde aussi une "importance particulière" à l'amélioration de l'écosystème entrepreneurial, notamment en direction des jeunes à travers la création d'activité (Ansej-Cnac-Angem) qui appuient les porteurs de projets disposant d'un savoir-faire pour leur faciliter l'accès au financement et leur assurent un accompagnement aussi bien pour la réalisation de leurs projets que pour la pérennisation de leur activité. S'agissant du volet dialogue social, la loi algérienne en la matière implique de fait les part-

naires sociaux dans la négociation collective. Le droit syndical algérien est, en effet, un droit constitutionnel reconnu à tous les citoyens.

Une charte sur le partenariat sociétaire a été ainsi signée entre le gouvernement, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le Patronat, en décembre 2017 et ce, afin de créer des synergies et de donner un nouvel élan à l'économie et de consolider le rapprochement entre les entreprises publiques et privées.

"Ces instruments sont des exemples de bonnes pratiques en matière de promotion de la liberté syndicale et de la négociation collective que beaucoup de pays qui ont pris connaissance de ces instruments ont affiché un grand intérêt et les citent comme modèle à suivre, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud", a-t-on fait valoir.

L'Algérie a engagé également des réformes pour le développement du système de sécurité sociale visant trois principaux objectifs, à savoir l'amélioration de la qualité des prestations, la modernisation et la préservation des équilibres financiers des organismes de sécurité sociale.

Des "progrès" ont été, ainsi, réalisés dans le rapprochement de la sécurité sociale des assurés sociaux par le développement du réseau des structures sanitaire et sociale de proximité et l'amélioration de l'accessibilité aux soins par le développement du système du tiers payant (médicament, consultations et actes médicaux notamment).

Des mesures ont été prises pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités à travers une revalorisation

annuelle des pensions et allocations de retraite et une exonération et abatement de l'impôt pour les petites et moyennes pensions et allocations de retraite.

La modernisation du système de sécurité sociale a été caractérisée par l'introduction du système de la carte électronique de l'assuré social (carte Chifa, un projet unique en Afrique).

D'autres projets sont en cours pour la réforme des instruments de recouvrement des cotisations, la réforme du financement, la rationalisation des dépenses de santé de la sécurité sociale et, notamment, la rationalisation de la dépense de remboursement du médicament.

R. E.

AUTOMOBILE

Daimler va supprimer des milliers d'emplois d'ici fin 2022

Le groupe automobile allemand Daimler a annoncé à son tour un plan de réductions de ses coûts qui se traduira par la suppression de plusieurs milliers d'emplois dans le monde d'ici fin 2022. Confronté comme les autres constructeurs aux bouleversements du secteur de l'automobile, Daimler projette de réduire ses dépenses de personnels de 1,4 milliard d'euros dans les trois ans à venir. Les postes d'encadrement seront réduits de 10% dans le monde. Un accord sur ces mesures de restructuration a été trouvé avec les partenaires sociaux au sein du conseil d'entreprise. Ses modalités de mises en oeuvre seront approfondies dans les prochaines semaines. "L'industrie automobile se trouve au cœur de la plus grande transformation de son histoire", souligne Daimler dans un communiqué.

Le secteur automobile, qui subit un ralentissement mondial du marché en particulier en Chine, doit s'adapter au durcissement des règles en matière de pollution et investir massivement dans le développement des véhicules électriques et des véhicules autonomes.

Audi, marque haut de gamme du groupe Volkswagen, a dévoilé un plan prévoyant la suppression de 9.500 emplois environ d'ici 2025.

BMW a annoncé le lendemain un plan d'économies destiné à éviter des "mesures drastiques" et qui se traduira, notamment, par des baisses de primes et une révision du système de participation aux bénéfices pour les salariés.

R. E.

PÉTROLE

L'Algérie prend la présidence tournante de l'Opep pour 2020

L'Algérie a pris, jeudi à Vienne (Autriche), la présidence tournante de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qu'elle assurera à compter du 1er janvier 2020, succédant au Venezuela, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Energie.

Lors d'une cérémonie en présence du secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, organisée avant le début des travaux de la 17e réunion ministérielle du Comité conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep, tenue à la capitale autrichienne Vienne, le ministre de l'Energie a pris la présidence tournante de l'Opep qu'elle assurera à compter du 1er janvier 2020, précise la même source.

A cette occasion, le ministre a déclaré que "l'Algérie s'honore d'assurer la présidence des réunions de l'Opep en 2020", exprimant son souhait que

cette année "sera pleine de réalisations dans l'intérêt des pays membres". "L'Algérie n'a eu de cesse d'œuvrer au rapprochement des vues entre les pays frères et amis (...), après la nationalisation des hydrocarbures, au début des années 70, elle avait accueilli le premier sommet des souverains et chefs d'Etat membres de l'Opep, en 1975, qui avait été sanctionné par sa première déclaration officielle", a ajouté le ministre.

Ce Sommet a été suivi de plusieurs réunions de l'Organisation tenues à Alger et Oran lesquelles étaient toutes "réussies", a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, Arkad a affirmé que "l'accord historique d'Alger, du 28 septembre 2016, a instauré les fondements de la proclamation de la coopération Opep-non Opep. Cet accord adopté par 25 pays producteurs a démontré la capacité collective de

l'Opep à travailler avec flexibilité et bonne gouvernance, donnant au marché du pétrole une vision claire et transparente, notamment concernant le niveau mensuel de l'offre des 25 pays signataires".

Qualifiant "la déclaration de coopération de réussite et historique", le ministre a affirmé que "l'Algérie poursuivra ses efforts au profit des producteurs, des consommateurs et de l'industrie pétrolière en vue de réaliser l'équilibre du marché international". "Nous œuvrerons de concert avec les pays membres et non membres de l'Opep pour trouver les voies et moyens à même de poursuivre notre coopération et préserver les fondements de dialogue continu entre les pays de l'Opep et non Opep et les pays producteurs et consommateurs", a encore dit le ministre.

R. E.

ALGER, DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA

Sensibilisation aux risques d'asphyxie au monoxyde de carbone

La direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger organise, depuis dimanche 24 novembre à Alger, des journées de sensibilisation dans le cadre de la prévention des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces journées de sensibilisation s'étaleront du 24 novembre au 12 février 2019, a indiqué un responsable de la Protection civile. Le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information auprès de ces services, a, dans une déclaration à l'APS, indiqué que "ces journées de sensibilisation, qui coïncident avec la saison hivernale, ont pour objectif de sensibiliser les citoyens aux dangers de l'asphyxie au monoxyde de carbone pour réduire les accidents et éviter les pertes humaines". Ajoutant que l'objectif de ces campagnes de sensibilisation "consiste à donner une image claire et simplifiée sur les éventuels risques du monoxyde de carbone sur la vie du citoyen, si les conditions et les instructions ne sont pas respectées, à travers des images et des dépliants".

Lancées, dimanche 24 novembre à partir du centre de formation professionnelle d'El-Harrach, ces journées de sensibilisa-



tion, sillonneront, jusqu'à la mi-février, plusieurs établissements scolaires, centres de formation et places publiques des différentes communes de la capitale, à l'instar de l'école primaire Malek, près de la station de métro de Bachdjerrah, l'école primaire Sidi-Abdallah de Zéralda et le centre de formation professionnelle de Staoueli, d'autre part, le programme des journées de sensibilisation englobera également les centres de formation professionnelle des communes de Birtouta, de Reghaïa et Hussein-Dey, les écoles primaires des cités du Colonel Athmane et de l'AADL el-Kerrouche et l'école El-Mirage ainsi que l'institut des travaux publics de Kouba.

La clôture de cet événement est prévue à la gare routière du Caroubier.

L'accent sera mis durant ces journées de

sensibilisation sur les cités et les nouvelles agglomérations ayant bénéficié des opérations de relogement dans le cadre du programme de la wilaya et ce en coordination avec plusieurs partenaires à l'image des directions de distribution de gaz et d'électricité d'Alger, de la santé et du commerce d'Alger.

Selon l'APS, la plupart des cas d'asphyxie au monoxyde de carbone est due à la non-conformité de certains appareils de chauffage aux normes de sécurité, aux dysfonctionnements dans l'installation et la maintenance des équipements de chauffage, à la mauvaise fermeture des robinets et des vannes du gaz ainsi qu'à des défauts dans le dispositif de sécurité de certains appareils utilisés, outre l'absence d'aération.

B. M.

OUARGLA, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

4 milliards DA pour le renforcement du réseau

Une enveloppe de près de 4 milliards DA a été consacrée au renforcement du réseau d'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Ouargla, a annoncé, depuis la wilaya déléguée de Touggourt, le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam.

"Un montant d'environ 4 milliards DA a été réservé au renforcement du réseau d'alimentation en eau potable de la wilaya d'Ouargla, toutes opérations confondues, à même de mettre un terme aux points noirs, rénover et réhabiliter le réseau", a souligné M. Hammam lors de l'inspection du complexe hydraulique de la commune de Nezla dans le cadre de sa visite de travail dans la région.

Le ministre a indiqué que les opérations projetées au niveau des deux régions de Touggourt et d'Ouargla "seront concrétisées à la lumière d'une étude analytique à peaufiner avant fin du premier trimestre 2020".

S'agissant du renforcement des installations de stockage des ressources en eau, le ministre a fait part que son département ministériel prendra en charge la réalisation de 13 châteaux d'eau, dont huit ouvrages à Ouargla et le reste localisé à Touggourt, d'une capacité de stockage de 1.000 m³ à 1.500 m³, en sus de la réhabilitation de pas moins de 7 forages albiens. La wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau de distribution d'eau potable long de 2.455 kilomètres raccordant 21 communes de la wilaya, soit un taux de couverture de 98 %, selon les explications fournies au membre du gouvernement.

Le complexe hydraulique, qui a fait l'objet de la visite du ministre, est composé

d'une station de déminéralisation implantée dans la région d'Ain-Sahra, commune de Nezla, wilaya déléguée de Touggourt. Alimentée à partir de quatre forages albiens, cette station offre une capacité globale d'eau traitée de 36.560 m³ destinée à l'alimentation en eau potable des populations des communes de Touggourt, Nezla, Tébesbest et Zaoui el-Abidia.

La réalisation de cette station, équipée de système de refroidissement des eaux albiennes de 60 à 30 degrés, s'assigne comme objectifs l'amélioration de la qualité de l'eau à la faveur de la réduction de sa teneur en sel de 2,5 gr/litre à 0,3 gr/l.

M. Hamam a, à la lumière d'un exposé succinct présenté sur le secteur des ressources en eau, pris connaissance des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement dans la région, notamment ce dernier qui accuse certaines insuffisances liées notamment à une faible couverture dans la daïra de Taïbet, l'absence du réseau d'assainissement au niveau de certaines groupements d'habitations, à l'instar de Delilie, commune de Taïbet, ainsi que la faible capacité d'épuration de la station de Touggourt, et le manque des moyens enregistré par l'office national d'assainissement (Ona), notamment en matière de pompes de réserve et de camions hydro-cureurs aspirateurs.

Pas moins de 123 opérations, d'un montant global de plus de 10,4 milliards DA, ont été retenues pour le secteur de la wilaya d'Ouargla, dont 25 opérations affectées au titre du plan sectoriel de développement (PSD), 38 autres sur budget de wilaya et 60 autres inscrites au titre

de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL).

M. Hamam a, lors de l'inspection de la station de pompage du surplus d'eau, dit "Nezz", au niveau du quartier Saïd-Otba, périphérie d'Ouargla, suivi un exposé sur cet ouvrage qui devra faire l'objet de réhabilitation à la faveur de l'acquisition des pompes et des équipements nécessaires.

Il a, au terme de sa tournée dans la wilaya d'Ouargla, procédé à l'inauguration de la station de refoulement des eaux usées au niveau du quartier de Sidi-Ahmed Boughoufala. Le ministre des ressources en eau a, auparavant, procédé, au niveau de la wilaya déléguée d'El-Meghaïer à l'inauguration d'une station de déminéralisation d'une capacité de traitement et de production de 14.000 m³, appelée à améliorer la qualité de l'eau potable et réduire la teneur en sel de 4gr/L à 0,3 g/l.

Dans la commune de Djamâa, Ali Hamam a fait part de la projection de cinq stations d'épuration et de traitement des eaux usées, dont les eaux traitées seront destinées à l'irrigation agricole dans la région. Selon le ministre, ces ouvrages sont susceptibles de mettre un terme au problème de manque de l'eau d'irrigation des palmeraies jouxtant le cours de oued Righ dans la commune de Djamâa, avant d'ajouter que le ministère qui a pris en charge la solution de cette question se penche sur l'élaboration d'un cahier de charges pour l'étude et la réalisation en vue du lancement des appels d'offre liés à ces projets.

APS

TIZI-OUZOU

Le nombre d'éleveurs et de cheptel en baisse

Annuellement, la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou, enregistre "une diminution du nombre d'éleveurs et de cheptel", a indiqué, début novembre, Yekene Tahar, président du conseil interprofessionnel de la filière lait (CIPFL) au niveau de la wilaya, expliquant, sur les ondes de la radio locale, que cette réalité est due « essentiellement à deux facteurs majeurs liés, à savoir, la gestion et l'alimentation du cheptel et soulignant qu'il est important d'asseoir une bonne gestion du cheptel, en amont et en aval, pour optimiser les rendements et éviter les risques, de tarissement ou de mortalité.

Concernant l'alimentation, le même responsable a observé que « les éleveurs ignorent les valeurs nutritives des aliments fournis à leur cheptel, de même qu'ils sont peu regardant sur le rationnement de ces aliments, ce qui crée un déséquilibre alimentaire qui n'est pas sans impact sur le rendement potentiel du cheptel », et il a, également, lors de cette intervention radiophonique, le problème de la disponibilité des aliments et leur cherté, estimant que c'est un facteur qui « a poussé plusieurs éleveurs à délaisser leur cheptel et avec le temps leur activité, faisant face seuls, le plus souvent, aux pertes enregistrées ».

Selon l'APS, Yekene Tahar a, à ce propos, lancé un appel aux éleveurs à se rapprocher du CIPFL, des différentes associations de la filière ainsi que des assurances pour "mieux se prendre en charge et faire face aux risques sur le plan financier", indiquant que "plusieurs conventions d'assurances sont disponibles entre le CIPFL et des compagnies d'assurances", et pour pallier à ces lacunes, le même responsable a indiqué qu'un programme mensuel de formation destiné aux éleveurs pour les aider à se "professionnaliser et à adopter des méthodes plus saines et plus pragmatiques dans la gestion de leur cheptel est tracé par le CIPFL" en les invitant à s'y inscrire.

Aux dernières statistiques, la "wilaya comptait quelques 3.500 éleveurs et un cheptel qui varie entre 35 et 38.000 têtes bovines alors que le potentiel du cheptel caprin reste indéterminé de même que la production ou les besoins de la wilaya en matière lait", a, en outre, affirmé M. Yekene.

APS

CONSTANTINE, INAUGURATION DE DAR WAHA

Espace d'accueil et d'hébergement pour les malades du cancer

Dar Waha est un espace d'accueil et d'hébergement pour les malades du cancer et leurs proches implanté au niveau de l'Unité de voisinage (UV) 18 de la circonscription administrative de Ali-Mendjeli, Constantine.

PAR BOUZIANE MEHDI



Dar Waha a été inaugurée par l'association Waha d'aide aux malades du cancer le 23 novembre 2019.

Selon les membres de l'association, Dar Waha est "composée de 4 résidences dédiées à l'hébergement des patients, dont l'une est réservée aux enfants, Dar Waha, abritant aussi le siège officiel de l'association Waha, a vu le jour grâce aux dons de nombreux bienfaiteurs et commencera à accueillir les malades dans les prochains jours", a-t-on appris auprès de membres de l'association.

A ce propos, l'accueil, les résidences, l'espace culturel et pédagogique, l'aire de jeu, le jardin, le restaurant, l'espace spirituel et de soutien psychologique ont été baptisés, chacun, du nom de proches des donateurs qui ont contribué à l'éclosion de Dar Waha, dont la première résidence, appelée "Aïcha", avait été réceptionnée en février 2017.

Lieu de repos et d'hébergement, essentiellement pour les malades et leurs accompagnateurs issus d'autres wilayas, Dar Waha possède une capacité de 42 chambres avec sanitaires et balcons (84 lits), dont 6 chambres au sein de la résidence Younès destinée aux enfants, ainsi que des salles de jeux et d'activités pour

les enfants de tous âges, a fait savoir l'APS, précisant que "Dar Waha, s'étendant sur une superficie de 6.000 m², a été conçue pour accueillir les malades et leurs proches venant des wilayas voisines, et ce, en vue de contribuer à réduire les frais collatéraux du traitement et des déplacements, notamment pour les patients appelés à faire des cures de chimiothérapie ou de radiothérapie s'étalant sur plusieurs jours".

Selon les explications de certains membres de l'association Waha, en plus des salles réservées aux jeux et aux loisirs, les enfants scolarisés atteints de cancer pourront également bénéficier de cours de soutien dispensés par des enseignants bénévoles au niveau de l'espace pédagogique aménagé à cet effet.

Le professeur Abdelhamid Aberkane, président de l'association Waha, a fait part à l'APS de sa "satisfaction" suite à l'inauguration de Dar Waha, considérant cela comme une "étape qui doit continuer et grandir", tout en mesurant "la lourde responsabilité que cet hébergement social de malades atteints de cancer représente", soulignant le "capital humain" que compte l'association, le professeur Aberkane, a ajouté "professionnaliser" en matière d'hygiène, de

diététique, mais aussi pour assurer la relève afin que l'association perdure et se développe.

Selon l'APS, le président de l'association Waha a loué également le "formidable potentiel capable de concevoir, planifier, récolter les dons et mettre en œuvre un projet comme Dar Waha et de prendre des initiatives comme par exemple, lancer l'idée de construire un hôpital pour les enfants cancéreux de l'est du pays", précisant, enfin, que "Dar Waha comprend également une crèche, louée au mieux disant dans le cadre d'un appel d'offres, et dont l'argent engrangé représente une source de financement pour le paiement des factures de gaz, d'électricité et d'eau, ou encore la rémunération des agents de sécurité et d'entretien".

Pour bénéficier des services de l'association Waha, les malades sont conviés à se rapprocher de Dar Waha, en vue de prendre connaissance du dossier du patient à héberger, du contenu de la valise du malade et des règles de vie au sein de la structure, a noté l'APS.

B. M.

CONSTANTINE, CIMENTERIE HAMMA-BOUZIANE

Mise en service d'un incinérateur des déchets industriels en 2020

La Société des ciments de Hamma Bouziane (SCHB) de Constantine, relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), mettra en service un "incinérateur des déchets industriels à partir de 2020 pour résoudre l'équation développement économique et protection de l'environnement", a indiqué jeudi 26 septembre, le P.-dg du SCHB, Mustapha Kebbous, soulignant, en marge d'une journée technique sur "les ciments en Algérie : enjeux et perspectives", organisée à la cimenterie de Hamma-Bouziane, à la sortie nord-est de Constantine, que ce projet, qui sera concrétisé avec la direction locale de l'environnement, permettra de trouver un terrain d'entente entre le souci de développer davantage la chaîne de production du ciment et la préoccupation de l'heure relative à la protection de l'environnement.

Le même responsable a expliqué qu'outre l'avantage de réduire le coût de l'énergie qui constitue la plus grande dépense du groupe bien avant les frais de

maintenances et d'entretien, ce futur incinérateur permettra de préserver l'environnement à travers l'élimination des résidus et autres déchets nuisibles à l'environnement et à la santé publique, précisant qu'une fois opérationnel, l'incinérateur des déchets industriels devra ouvrir une centaine de postes de travail et des plans de charge pour les micro-entreprises versées dans la collecte et le tri des déchets, tout en rappelant l'engagement de Gica à participer activement à l'essor économique du pays à travers la multiplication et la diversification de la production.

Le nouveau produit de la SCHB, le ciment Portland CEM I 52,5 N, qui constitue "la solution idoine pour les grands travaux nécessitant une haute résistance", a donné satisfaction aux opérateurs nationaux et étrangers chargés de la réalisation de grands ouvrages à travers le pays.

Selon l'APS, au cours de cette journée technique à laquelle ont pris part entre autres, des universitaires et des représen-

tants de l'ordre des architectes, le syndicat des ingénieurs en génie civil, l'Agence nationale des autoroutes (Ana) et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a été l'occasion de débattre plusieurs thèmes en rapport notamment avec les ciments verts (non polluants), comme une solution pour un cadre bâti durable, et comprenant également des aspects en rapport avec le marketing et le management, la journée technique a été l'occasion de débattre l'impact de la recherche scientifique sur les ciments Gica, en présentant l'étude faite par le laboratoire matériaux et durabilité des constructions de l'université Constantine1 sur les cas de valorisation des déchets (fibres végétale bouteilles en verre, granulats de caoutchouc entre autres) dans le béton auto-plaçant et le béton ordinaire. Au terme de cette journée technique, une visite aux unités de la société des ciments de Hamma-Bouziane a été organisée au profit des participants.

APS

KHENCHELA

Réalisation de la route à double voie vers Batna

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a affirmé, samedi 30 novembre à Khenchela, que le projet de réalisation de la route à double voie Khenchela-Batna sera "une artère vitale pour la région des Aurès".

Intervenant lors de la présentation d'un exposé détaillé sur ce projet au ministre en visite d'inspection dans la wilaya, M. Kouraba a déclaré être "venu aujourd'hui annoncer aux habitants des deux wilayas de Khenchela et Batna que les services du Premier ministre avaient donné leur accord pour l'inscription du projet de réalisation de la double voie sur une distance de 70 km, pour une enveloppe financière globale de 10,3 milliards DA".

L'opération ouvrira des perspectives économiques prometteuses aux deux wilayas et sera un point de jonction entre les wilayas du Sud et du Nord.

Concernant le raccordement de la wilaya Khenchela à la voie ferroviaire, le ministre a indiqué que son département examine la proposition de réalisation d'une ligne ferroviaire reliant Khenchela à Oum el-Bouaghi, ajoutant que la conjoncture financière du pays a conduit son ministère à annuler l'étude de réalisation d'une voie ferroviaire double entre Khenchela et Oum el-Bouaghi, qui nécessite un financement de 51 milliards DA.

Le ministre a en outre souligné que l'État "poursuit sa politique d'extension et la réhabilitation du réseau routier par la mobilisation de 150 milliards DA durant les trois prochaines années".

ANNABA

Station de traitement des lixiviats opérationnelle début 2020

Une station de traitement des lixiviats sera opérationnelle au cours du 1er trimestre 2020 au niveau du centre d'enfouissement technique de Berka-Zarga d'Annaba.

Cette station qui fait partie d'un programme de réalisation de 32 stations identiques à travers le pays permet d'éviter les effets négatifs sur l'environnement des lixiviats et de les récupérer sous forme d'eau utilisable.

Mise en chantier en mai 2019, cette station dont la réalisation mobilise un investissement public de 2 milliards de dinars fonctionnera avec des équipements modernes avec une capacité de traitement de 80 m³ par jour.

La wilaya d'Annaba produit quotidiennement environ 500 tonnes de déchets biologiques et inertes dont 400 tonnes dirigés vers le CET de Berka-Zarga et le reste vers les quatre décharges contrôlées des communes

d'Aïn-Berda, Berrahal, Chetaïbi et Seraïdi dont les lixiviats seront également traités par la nouvelle station.

APS

CISJORDANIE OCCUPÉE

Les Canadiens réclament la défense des droits des Palestiniens à l'Onu



Les Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) et d'autres groupes et individus partout au Canada demandent au gouvernement fédéral de renforcer son soutien pour le droit international et les droits de la personne à l'Onu.

Chaque année, à l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), une quinzaine de résolutions relatives à l'occupation israélienne des Territoires palestiniens font l'objet d'un vote. Bien que le Canada ait voté la semaine dernière en soutien à l'autodétermination palestinienne, il a également voté contre plusieurs autres résolutions soutenant les droits humains des Palestiniens et la justice. Étant donné le piètre bilan du gouvernement Trudeau, CJPMO et d'autres ont lancé des campagnes pour envoyer au gouvernement le message clair qu'il ne peut pas faire son choix parmi

les violations du droit international et des droits humains. "Le Canada ne peut plus rester à l'écart sur ces questions", affirme Thomas Woodley, président de CJPMO. Le CJPMO souligne que, "ces dix dernières années, le Canada s'est opposé à plus de 100 résolutions de l'AGNU condamnant les violations des droits humains des Palestiniens commises par Israël. Par exemple, l'AGNU a condamné de manière répétitive les colonies illégales d'Israël en Cisjordanie ces dernières années, mais ces condamnations ont été ignorées par le Canada". L'Onu et plusieurs organisations importantes de défense des droits de la personne, incluant Amnistie internationale et Human Rights Watch (HRW), critiquent fréquemment les violations d'Israël du droit international et des droits de la personne relativement aux Palestiniens. Plus tôt cette année, Amnistie internationale a publié son rapport intitulé "Destination Occupation", qui met en lumière les nombreuses violations des droits humains perpétrés de longue

date par Israël dans le cadre de son occupation militaire des territoires palestiniens. Et cette semaine, malgré l'expulsion par Israël de son directeur de pays pour Israël et la Palestine, HRW a affirmé qu'ils allaient continuer de documenter les violations des droits humains des Palestiniens commises par Israël. CJPMO souligne que le Canada est bien entouré lorsqu'il dénonce les violations des droits de la personne commises par Israël à l'Onu. D'autres votes relatifs à la protection des droits humains des Palestiniens sont prévus à l'AGNU dans les prochains jours. En réponse au vote du Canada sur l'autodétermination palestinienne, les groupes de pression pro-israéliens au Canada ont cherché à faire pression sur le gouvernement pour qu'il maintienne son soutien aveugle historique à Israël. Mais CJPMO demande au gouvernement canadien de tenir compte des appels de la société civile canadienne et d'améliorer son bilan électoral en faveur des droits de la personne à l'Onu.

ALLEMAGNE

Le gouvernement allemand prévoit de nouvelles interventions militaires

L'Armée allemande se prépare à de nouvelles interventions militaires. Les plans ont été annoncés par la ministre allemande de la défense, Annegret Kramp-Karrenbauer (Union Chrétienne-démocrate, CDU), sur une base de la Bundeswehr dans la Sarre. "Nous pourrions entreprendre des missions supplémentaires aujourd'hui", a-t-elle affirmé. Des plans concrets ont été élaborés pour une mission de combat au Mali en Afrique de l'Ouest. L'armée allemande mène actuellement des missions de formation dans le cadre de la "vraie lutte contre le terrorisme, qui est toutefois actuellement menée

exclusivement par la France", explique-t-elle. La Conférence sur l'Afrique du gouvernement allemand, tenue à Berlin, a mis en lumière l'étendue des plans impérialistes de l'Allemagne pour un continent densément peuplé et riche en ressources. Les projets militaires et de grande puissance du gouvernement allemand – une coalition de la CDU, de l'Union sociale chrétienne (CSU) et du Parti social-démocrate (SPD) – s'étendent bien au-delà de l'Afrique. La Brigade aéroportée 1, basée à Sarrelouis et comptant environ 4.100 soldats, y compris tous les parachutistes de la Bundeswehr, est "la preuve

que nous sommes en mesure de procéder à de tels déploiements", a déclaré la ministre de la défense. C'est une "unité très spéciale et flexible", qui a été utilisée à plusieurs reprises dans le passé pour "se déployer rapidement et s'engager rapidement là où cela compte sur le terrain". En 2031, l'armée allemande serait en mesure d'assumer plus de 10 % de la capacité militaire de l'Otan. D'ici à cette date au plus tard, l'Allemagne atteindrait également l'objectif fixé par l'Otan de 2 % de son produit intérieur brut consacré aux dépenses militaires.

Agences

TOGO

Arrestation d'activistes présumés du PNP

La police a présenté à la presse une vingtaine de personnes qui s'en seraient prises à une patrouille de gendarmerie à l'aide d'armes blanches. Ils auraient tenté de brûler un commissariat à Lomé, la capitale. Le même scénario a été opéré à Sokodé. Le ministre de la Sécurité a estimé, la semaine dernière, que ces individus voulaient déstabiliser les institutions de la République. L'enquête a permis d'en arrêter certains. Des gendarmes ont été blessés et l'un d'entre eux aurait succombé à ses blessures. Ce 3 novembre, la Sûreté nationale togolaise avait disposé au sol des gourdins, des machettes, des frondes, des talismans, des amulettes et des couteaux. Les personnes interpellées ont tenté dans la nuit du 22 au 23 novembre d'agresser les forces de sécurité à l'aide de cet arsenal. "L'enquête nous a permis à ce jour et après perquisitions d'interpeller 18 individus du groupe Tigre Révolution", a déclaré le lieutenant-colonel Yaovi Okpaoul, directeur général de la Police nationale togolaise. Ils ont été recrutés lors des réunions du Parti national panafricain (PNP), a-t-il précisé. Leur nombre serait de 200 à 250 dans ce mouvement dont l'ultime objectif serait d'organiser une révolution afin de déstabiliser les institutions de la République. Dans leur tentative, ils ont emporté, 5 Kalachnikovs dont une qui a été retrouvée dans le caniveau, selon la police.

COLOMBIE

Timide début de dialogue pour tenter d'enrayer la contestation

Une première journée de négociations entre le gouvernement et le comité national de grève s'est clôturée sans accord concret alors qu'un nouvel appel à la mobilisation nationale a été lancé à travers tout le pays. Depuis le 21 novembre, la Colombie fait face à une forte protestation citoyenne. Les discussions ont duré près de trois heures durant lesquelles chaque représentant, tant du gouvernement colombien que du comité national de grève, n'a rien concédé. L'attention a en effet été centralisée sur la nouvelle journée de mobilisation de ce mercredi et non sur les treize thèmes soulevés par le comité de grève dans ces pétitions. Pourtant, la réunion a rassemblé une trentaine de membres du comité de grève et le gouvernement, représenté par la personne de Diego Molano, le directeur du département administratif de la présidence, et Angelino Garzón, l'ambassadeur de Colombie au Costa Rica. Diogenes Orjuela, le président de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT), a déclaré : "Nous avons des divergences avec la position du gouvernement sur cette table de négociation avec le comité." Le comité de grève voudrait que ces négociations aient un caractère exclusif et indépendant. De son côté, le gouvernement a rejeté certaines demandes en vue de la mobilisation de ce mercredi, comme le retrait de la présence de l'escadron mobile anti-émeute de la police (Esmad) et un espace de télévision pour diffuser les marches.

Agences

LIGUE DES CHAMPIONS (2e J)

L'USM Alger en péril à Luanda

Page 12

L'USM Alger sera mise à rude épreuve en déplacement contre le Petro Atletico d'Angola, dans le cadre de la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, prévue aujourd'hui à Luanda.



JM ORAN 2021

Plus de 800 millions USD dépensés



LIGUE DES CHAMPIONS (2e J)

L'USM Alger en péril à Luanda

L'USM Alger sera mise à rude épreuve en déplacement contre le Petro Atletico d'Angola, dans le cadre de la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, prévue aujourd'hui à Luanda.

PAR MOURAD SALHI

Tenus en échec sur leurs bases et devant leur public, les Rouge et Noir se doivent de réagir aujourd'hui pour éviter de compromettre très tôt leurs chances. Le club phare de Soustara, qui a démarré ce tour du mauvais pied en concédant le nul au stade Mustapha-Tchaker de Blida, face au Raja Casablanca (1-1), devra impérativement sortir le grand jeu face à cette équipe de Luanda, en quête de rachat après sa large défaite d'entrée face à Mamelodi Sundowns (3-0). L'entraîneur du club algérois, Bilel Dziri, avoue que le périple qui a duré plus de 20 heures pourrait influencer mal sur le rendement de ses joueurs. "Quand on participe à une compétition continentale, il faut s'attendre toujours à ce genre de déplacement longs et périlleux en Afrique noire. Ce périple pourra influencer sur le rendement de joueurs, mais nous allons sortir la



carte de récupération", a-t-il indiqué. Outre, donc, ce long voyage et les conditions climatiques, les Rouge et Noir vont affronter un adversaire sommé de réagir devant son public et qui va certainement chercher à éviter une autre déconvenue qui mettrait en danger sa qualification pour les quarts de finale. "Le Petro Atletico est un club qu'il faut prendre très au sérieux. Il ne faut pas trop se fier à son dernier résultat. Cette équipe évoluera sur ses bases et sera certainement poussée par son public. Le match ne sera pas une simple sinécure. On

doit s'attendre à de chauds débats face à un adversaire qui fera tout pour rectifier le tir et se relancer dans la course", a déclaré Dziri Billal. Ce dernier confirme qu'il possède des idées sur son adversaire après avoir visionné quelques-uns de ses matchs. "On n'ira pas dans l'inconnu. Nous avons visionné quelques matchs de cet adversaire, notamment celui face à Mamelodi Sundowns. On connaît bien les points forts et faibles de ce club. Les joueurs n'ont qu'à respecter les consignes", a-t-il dit.

Sur le plan de l'effectif, le Libyen Muaid Ellafi est suspendu pour cumul de cartons. Une absence de taille car il s'agit d'une pièce maîtresse de l'équipe. L'entraîneur du club regrette une telle défection, mais confirme qu'il trouvera des solutions. "Il est sûr que l'absence d'un joueur comme Ellafi pèse énormément, mais nous n'avons pas de choix. Nous avons des solutions pour y pallier. L'USMA compte 25 joueurs qui peuvent tous jouer", a-t-il reconnu.

Le milieu offensif Tahar Benkhalifa, touché au genou lors du dernier match face au WA Casablanca, a effectué le voyage avec le groupe, mais sa participation à ce match est incertaine. Le technicien algérois n'a pas retenu aussi Zakaria Haddouche pour ce match. Aux dernières nouvelles du club, ce joueur, qui a pourtant montré de belles choses par le passé, n'a pas été retenu pour des raisons purement techniques. Une absence qui s'ajoute à celles d'Arđji, Allilet et Oukkal, qui n'ont pas fait le voyage avec le groupe à Luanda pour différentes raisons.

En revanche, l'entraîneur Dziri a convoqué les jeunes Redjehimi et Boumechera pour combler l'absence de certains éléments. Une occasion pour eux de gagner quelques points aux yeux de leur entraîneur.

M. S.

CLUBS DE FOOTBALL ET ENTREPRISES PUBLIQUES

Le processus de partenariat enclenché

Le processus de partenariat entre les clubs professionnels de football et les entreprises publiques, décidé par le gouvernement, est déjà enclenché, a indiqué, jeudi à Oran, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bemaoui. "L'USM Alger et la JS Kabylie viennent de signer des contrats de partenariat avec deux entreprises publiques modèles, Serport et Cosider. Les autres clubs, à l'image du MC Oran et de l'ASM Oran, vont également bénéficier de la même mesure puisqu'il s'agit, comme déjà annoncé par le passé, d'un processus décidé par le Premier ministre, Noureddine Bedoui", a

déclaré le ministre à la presse, en marge d'une visite d'inspection aux chantiers du complexe sportif en cours de réalisation à Oran. "Par cette mesure, les pouvoirs publics ont affiché tout leur intérêt pour le sport en général et le football en particulier. Néanmoins, tout le monde doit comprendre que le mode de gestion des clubs concernés va changer. L'Etat aura un meilleur contrôle sur l'argent débloqué au profit de ces formations professionnelles", a-t-il précisé.

Ayant adopté le mode professionnel depuis l'été 2010, le football national, qui a vu la création de deux Ligues professionnelles de 16 clubs

chacune, n'a pas réussi cette expérience, de l'avis même de la Fédération algérienne de football, qui a décidé dernièrement de revoir le nombre des clubs professionnels à 18 formations. Ces dernières vont évoluer dans un seul championnat professionnel à partir de la saison prochaine.

"Les entreprises publiques, qui vont devenir des partenaires des clubs professionnels, vont mettre leur expérience réussie en matière de gestion au profit du football national", s'est réjoui M. Bemaoui, insistant au passage sur la nécessité d'exploiter l'apport financier des entreprises en question dans le

domaine de la formation des jeunes talents.

"Il s'agit-là de l'objectif visé par cette opération, car il faudra mettre un terme aux pratiques des années précédentes lorsque les clubs dépensaient des sommes colossales pour couvrir la masse salariale de leurs joueurs reléguant au dernier plan le volet de la formation, puisque seule l'expérience du Paradou AC s'est avérée réussie dans ce domaine", a fait remarquer encore le ministre.

APS

LIGUE 2

La 14e journée reportée au vendredi 14 décembre

La 14e journée du Championnat national de Ligue 2, devant se jouer ce vendredi, a été reportée au vendredi 14 décembre prochain, a indiqué ce jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

Selon la même source, ce report intervient suite à la demande formulée par les présidents des clubs de Ligue 2. « Après un large débat et une concertation de ses membres, le bureau de la LFP a décidé de répon-

dre favorablement à la demande des présidents de Ligue 2, concernant le report de la 14e journée du championnat de Ligue 2 programmée ce samedi 7 décembre 2019 », révèle le communiqué de la LFP. A la suite

de ce report, la date du déroulement de la 15e journée change de facto. Ainsi, la dernière manche de la phase aller se jouera le mercredi 18 décembre, toujours selon la LFP.

CAN-2020 (DAMES)/ELIMINATOIRES Algérie-Burkina Faso au 1er tour

La sélection algérienne féminine de football affrontera son homologue de Burkina Faso, lors du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2020, dans un pays qui reste à désigner, selon le tirage au sort effectué, mercredi au Caire, siège de la Confédération africaine de football (CAF). Les quatre matchs de ce premier tour auront lieu entre les 6 et 14 avril 2020.

En cas de qualification, l'Algérie (aller et retour) croisera le fer avec la Côte d'Ivoire, au second tour qui verra l'entrée en lice des cadors du continent, notamment les 8 pays animateurs de la phase finale de l'édition 2018 qui a eu lieu au Ghana.

Les matchs du second tour sont prévus entre le 1er et le 9 juin 2020, et les onze qualifiés de ce second tour en plus du pays hôte, disputeront la phase finale qui devra avoir lieu du 23 novembre au 1er décembre 2020. L'édition de la CAN-2020 (dames) verra un record d'engagement dans les éliminatoires, pour arriver aux douze sélections, une première, qui arracheront le billet d'animer la phase finale.

EQUIPE NATIONALE

Les Verts affronteront la Belgique en mars

Les dirigeants de la Fédération algérienne de football seraient en train de discuter avec les responsables du football belge pour l'organisation d'un match amical entre les deux nations en mars prochain, selon les informations dévoilées par le journaliste d'Eurosport, Manu Lonjon. Les responsables de la FAF auraient l'intention de réitérer la même organisation durant cette rencontre que ce qui avait été fait, il y a quelques mois, face à la Colombie devant près de 40.000 supporters algériens. L'organisation d'un match, lors des dates FIFA, à Lille en France.

GHOULAM

Séparation avec Naples

Faouzi Ghoulam connaît une saison difficile avec le Napoli, lui qui était titulaire indiscutable avec son club et l'un des meilleurs joueurs à son poste. Les médias italiens ont indiqué que le directeur sportif du club de Campanie serait à la recherche d'un nouveau renfort pour le poste de latéral gauche durant le mercato hivernal. Guintoli voudrait renforcer ce secteur après les mauvaises prestations de Mario Rui afin d'assurer une doublure pour l'international portugais car Ghoulam n'entre pas dans les plans d' Ancelotti. La raison principale serait la répétition de ses nombreuses blessures depuis deux saisons. Rappelons que la relation entre Ghoulam et l'entraîneur italien n'est pas au beau fixe.

JM ORAN 2021

Plus de 800 millions USD dépensés

Plus de 800 millions USD ont été déjà dépensés pour la réalisation de nouvelles infrastructures sportives ainsi que la mise à niveau d'autres à Oran, dans le cadre des préparatifs de la ville pour l'organisation des 19es Jeux méditerranéens (JM), a déclaré, jeudi à Oran, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bemaoui.



"L'Algérie a prouvé qu'elle demeure un meilleur partenaire du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), à travers tout cet investissement que sont en train de consentir les pouvoirs publics", a déclaré le ministre, en marge d'une nouvelle visite d'inspection au complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir (est d'Oran). "Ces infrastructures sportives vont transformer Oran en un

véritable pôle sportif, appelé dans un proche avenir à accueillir des compétitions sportives internationales de haut niveau", a-t-il ajouté. Le complexe en question comporte, entre autres, un stade de football de 40.000 places, un stade d'athlétisme de 4.500 places, une salle omnisports de 6.000 places et un centre nautique, composé de trois bassins, dont deux olympiques et un troisième semi-olympique de 2.000 places.

Commentant l'avancement des travaux dans les différents chantiers de ce complexe devant être réceptionné dans sa totalité en juin

2020, M. Bemaoui s'est déclaré "satisfait des progrès réalisés dans ce registre", rassurant au passage que "jusqu'à l'Etat a honoré tous ses engagements financiers vis-à-vis des entreprises réalisatrices, qui n'ont désormais aucun prétexte pour justifier un éventuel retard dans la livraison de ces infrastructures". Dans ce sens, il a insisté, auprès des responsables de l'entreprise chinoise (MCC) chargée de la réalisation de ce grand ouvrage, pour qu'elle honore à son tour ses engagements afin de permettre au comité d'organisation des JM de mettre les nouveaux

équipements sportifs à l'essai comme exigé par le CIJM. Le ministre en a profité également pour inspecter les travaux de dotation du terrain du stade de football d'une pelouse naturelle de qualité hybride, ainsi qu'une piste d'athlétisme. Il a instruit à ce propos l'entreprise sous-traitante de revoir les délais de livraison de la pelouse, malgré quelques contraintes soulevées par l'entreprise en question.

"Nous envisageons d'organiser dans ce stade d'Oran une rencontre de la sélection algérienne en juin prochain. Nous voulons que le planning arrêté avec les autorités concernées pour la livraison de tous les équipements du stade soit respecté", a-t-il insisté. "Les JM d'Oran seront un événement qui concernera tous les Algériens. D'ailleurs, nous avons prévu que des jeunes des différentes régions du pays, notamment du Sud, fassent partie des bénévoles qui contribueront dans l'organisation de ces jeux", a précisé le ministre.

APS

HANDBALL/AFFAIRE BOURRICHE

Le joueur dit être victime de "faux et usage de faux"

Le handballeur algérien Mouloud Bourriche s'est dit jeudi victime de "faux et usage de faux" de la part de son ancien club, le CR Bordj Bou Arréridj qui pourrait lui coûter une lourde suspension pouvant atteindre deux ans pour double licence.

"La direction du CRBBA a falsifié ma signature car à aucun moment je n'ai signé une double licence. Je me suis entendu avec elle pour partir gratuitement, d'autant plus que je suis arrivé sans contrepartie en provenance de la JSE Skikda. J'ai décidé de partir car nous n'avons pas trouvé un terrain d'entente", a affirmé, à l'APS, Mouloud Bourriche, dépité par sa situation qui va lui coûter sa participation avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations-2020 (CAN-2020) en Tunisie.

Bourriche (34 ans) a rejoint le GS Pétroliers en janvier 2019 en provenance du CR El-Harouch, mais ne savait pas qu'il allait être bloqué par le CRBBA qui détient, comme le laissent entendre les Bordj, sa lettre de libération.

"Après six mois passés à El-Harouch, j'ai rejoint le GSP durant le mercato d'hiver en janvier 2019. Mais je ne savais pas que le CRBBA et le CREA ont conclu un accord illégal qui n'existe même pas dans les règlements généraux de la Fédération algérienne de handball (FAHB), selon le président d'El-Harouch lui-même, stipulant que si je venais à rejoindre les

Pétroliers, le club algérois doit payer la somme de 500.000 dinars", s'est emporté le joueur. Et d'ajouter : "Quelques mois plus tard, le CRBBA a formulé des réserves contre ma participation lors de la rencontre de Supercoupe, arguant que ma signature au GSP était illégale. La fédération a alors décidé de me suspendre, je n'ai plus joué depuis 4 mois, chose qui m'a coûté ma place en sélection que j'avais l'ambition de rejoindre. Je comprends la décision du sélectionneur (Alain Portes) car il ne peut pas convoquer un joueur non compétitif, je ne lui en veux pas."

Afin d'être "rétabli dans ses droits", Bourriche, qui figurait dans la liste des 18 joueurs retenus pour la dernière CAN-2018 au Gabon, a entamé son long combat, décidant, notamment, de déposer plainte pour "faux et usage de faux" contre le CRBBA.

"Aussi étrange que cela puisse paraître, je n'ai pas été entendu par la Commission de discipline et de qualification de la fédération, vu que je suis l'intéressé. Le GSP a déposé un recours devant le Jury d'appel, je me suis alors présenté devant cette structure, où on m'a signifié que je ne suis pas une partie dans l'accord entre le CRBBA et le CREA. Le président du Jury d'appel m'a clairement affirmé que je ne suis pas fautif dans cette affaire."

"Toutefois, explique Bourriche,

personne n'a voulu prendre ses responsabilités dans cette affaire, jetant la balle du côté de la FAHB qui, se basant sur les documents en sa possession, a décidé de me suspendre. J'ai retiré mon dossier et j'ai saisi, pas plus tard que lundi, le Tribunal arbitral de règlement des litiges sportifs", se disant "étonné" par la non-publication du procès-verbal de la délibération relative à sa sanction.

Une sanction qui "ne sert personne"

De son côté, le président du CRBBA, Khaled Achacha, s'est mis du côté du joueur en refusant toute sanction contre lui, tout en défendant la position de son club. "La FAHB n'a pas le droit de sanctionner le joueur, c'est une affaire qui concerne notre club. El-Harouch et le GSP. C'est un joueur qui appartient au CRBBA et j'ai les documents nécessaires prouvant mes propos", a réagi le patron des champions d'Algérie 2018-2019.

Avant de poursuivre : "De toutes les manières, il ne fera plus partie de l'effectif de mon équipe. Je ne suis pas fou pour jouer avec la réputation de mon club et toute une ville, en signant un faux contrat. Une éventuelle suspension de Bourriche ne sert les intérêts de personne : ni le CRBBA, ni le GSP, encore moins le joueur. J'ai parlé avec Bourriche et je lui ai

APS

BAYERN

Pochettino hors course

Libre depuis son licenciement par Tottenham, en novembre, Mauricio Pochettino attend un nouveau challenge pour rebondir. A priori, celui-ci ne sera pas proposé par le Bayern Munich. D'après Bild, et contrairement à ce qui a été dit ces dernières semaines, l'entraîneur argentin ne figure pas dans la short-list du club allemand. Le média germanique expliquait, mercredi, que les dirigeants bavarois donnent leur préférence à l'actuel technicien du Paris Saint-Germain, Thomas Tuchel.

NAPLES

Le Real piste Koulibaly

Sous contrat jusqu'en juin 2023, Kalidou Koulibaly (28 ans, 17 matchs toutes compétitions cette saison) pourrait bien disputer sa dernière saison à Naples, notamment après la récente mutinerie qui a mis en rogne le président Aurelio De Laurentiis. Placé sur la liste des transferts, le défenseur central sénégalais ne manque pas de prétendants. En plus de Manchester United et Manchester City, le Daily Mail affirme que le Real Madrid suit attentivement la situation du Lion de la Téranga, dont le prix de départ, souhaité l'été prochain, a été fixé à 105 millions d'euros. La Maison-Blanche veut notamment préparer la succession de son capitaine, Sergio Ramos, à qui il reste encore 18 mois de contrat. Affaire à suivre.

PSG

La belle stat de Neymar

Buteur contre Nantes (2-0), mercredi, Neymar (27 ans, 7 matchs et 5 buts en L1 cette saison) a ajouté une nouvelle équipe à son tableau de chasse. Malgré ses multiples blessures qui l'ont privé de plus de la moitié des matchs du Paris Saint-Germain en Ligue 1 (il a joué 44 matchs sur 91 en championnat), l'attaquant brésilien (39 réalisations) est parvenu à trouver le chemin des filets contre 19 des 20 équipes rencontrées depuis son arrivée à l'été 2017. Seule l'AS Saint-Etienne, avec une seule confrontation, résiste pour le moment à la star parisienne. Rendez-vous le 15 décembre pour la séance de rattrapage ?

ATLETICO

Simeone esquivé le sujet Cavani

En fin de contrat en juin prochain, Edinson Cavani (32 ans, 8 matchs et 2 buts en L1 cette saison) devrait, sauf énorme surprise, quitter le Paris Saint-Germain à l'issue de la saison. Alors que l'entourage de l'attaquant uruguayen a confirmé un intérêt de l'Atletico Madrid, l'entraîneur des Colchoneros, Diego Simeone, n'a pas voulu s'étendre sur le sujet.

"Je ne parle pas de joueurs que nous n'avons pas, des situations comme celle-ci apparaissent toujours et nous parlons de ce que nous avons", a froidement répliqué le coach argentin. Nul doute que le Cholo est favorable à la venue d'un buteur de classe mondiale, qui plus est bientôt libre.

REAL
Le verdict tombe pour Hazard

Le Real Madrid avait raison d'être inquiet pour Eden Hazard (28 ans, 13 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison), sorti sur blessure contre le PSG (2-2), le 26 novembre.

Dans un communiqué ce jeudi, le club madrilène annonce que les derniers examens pratiqués ont révélé une "microfissure" à la cheville pour son ailier belge.

Si la Maison-Blanche ne précise pas la durée de son indisponibilité, le quotidien espagnol AS évoque une absence de 4 à 6 semaines. Hazard sera donc forfait pour le Clasico face au FC Barcelone le 18 décembre prochain.

Marcelo absent 3 semaines

Encore une mauvaise nouvelle pour le Real Madrid. Alors qu'Eden Hazard devrait être absent entre 4 et 6 semaines, le club merengue annonce que son latéral gauche Marcelo (31 ans, 10 matchs toutes compétitions cette saison) souffre d'une déchirure au mollet gauche qui devrait le tenir éloigné des terrains pendant au moins trois semaines. Le défenseur madrilène manquera donc, lui aussi, le Clasico face au FC Barcelone, le 18 décembre.



Après Eden Hazard et Marcelo, un troisième joueur a rejoint l'infirmerie du Real Madrid : Gareth Bale (30 ans, 8 matchs et 2 buts en Liga cette saison). La Cadena Cope annonce que le

Gallois souffre d'un oedème au biceps fémoral de la cuisse gauche.

L'ancien joueur de Tottenham devrait manquer les deux prochaines rencontres face à l'Espanyol Barcelone, samedi en Liga, et au FC Bruges, mercredi en Ligue des Champions. En revanche, il pourrait être rétabli pour le Clasico contre le FC Barcelone, le 18 décembre.

Bale blessé à son tour...

Après Eden Hazard et Marcelo, un troisième joueur a rejoint l'infirmerie du Real Madrid : Gareth Bale (30 ans, 8 matchs et 2 buts en Liga cette saison). La Cadena Cope annonce que le

PSG

Mbappé, le Real abat la carte Vinicius

La presse espagnole ne lâche décidément rien... Obsédés par l'attaquant du Paris Saint-Germain Kylian Mbappé (20 ans, 14 matchs et 11 buts toutes compétitions cette saison), les médias ibériques continuent de l'envoyer vers le Real Madrid, en trouvant constamment de nouveaux arguments. Cette fois, le journal AS

accorde sa Une au champion du monde et l'envoie vers la Maison-Blanche en échange d'une grande somme d'argent et de la pépite merengue Vinicius Jr (19 ans, 8 matchs et 1 but en Liga cette saison) ! D'après le quotidien, le PSG et son directeur sportif Leonardo se montreraient même très intéressés par

l'Auriverde, devenu un simple joker avec les Merengue. Mais encore une fois, si la presse madrilène fait de ce dossier ses choux gras, il paraît tout simplement impossible de voir une telle éventualité se produire. Pour la simple et bonne raison que les Rouge et Bleu n'entendent pas perdre Mbappé, quel qu'en soit le prix.

LILLE

Galtier s'emballe pour Renato Sanches

Décevant depuis son arrivée, Renato Sanches (22 ans, 11 apparitions toutes compétitions avec Lille cette saison) remonte doucement mais sûrement la pente avec Lille. De quoi satisfaire le coach du milieu de terrain portugais, Christophe Galtier. "Il était dans un club avec un effectif incroyable. Il a aussi eu quelques pépins physiques.

Ça fait cinq mois qu'on travaille ensemble, ça commence à prendre une bonne tournure. Il évolue dans un registre un peu différent que celui dans lequel il a l'habitude d'évoluer, même si je l'avais mis à ce poste contre à l'Ajax au premier match. Mais il était moins bien physiquement, il avait moins de repères", a expliqué

l'entraîneur nordiste devant la presse. "Il y a ce qu'on lui demande sur un plan tactique et, ce que j'aime, c'est le dépassement de fonction. Dans ce rôle, il est capable de faire beaucoup de choses. Je suis content d'avoir ce profil de joueurs qui va bouleverser la hiérarchie dans un secteur où on ne pensait pas l'utiliser", a rajouté Galtier.



CHELSEA

L'Atletico se place pour Giroud

Comme l'Inter Milan, l'Atletico Madrid songerait à recruter l'attaquant de Chelsea Olivier Giroud (33 ans, 7 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) lors du prochain mercato. En quête active d'un nouvel avant-centre pour booster leur secteur offensif, les Colchoneros ciblent le Français, annonce le média italien TMW ce jeudi.

Sous contrat avec les Blues jusqu'en juin prochain, l'ancien d'Arsenal postule plus que jamais à un départ dès janvier. Car barré par la concurrence de Tammy Abraham ou Michy Batshuayi, Giroud se contente de miettes depuis le début de l'exercice. Voilà, donc, une autre porte de sortie intéressante pour le joueur de l'équipe de France.

DRAMATURGIE EN TAMAZIGHT

Lancement samedi du Prix national "Mohia d'Or"

Le Prix national "Mohia d'or" de la meilleure dramaturgie en tamazight sera lancé samedi prochain à Tizi-Ouzou à l'occasion de l'hommage qui sera rendu au dramaturge Mohia Abdellah, disparu en 2004, a-t-on annoncé jeudi dans un communiqué de la Direction locale de la culture.

Parmi les objectifs assignés à cette compétition, outre mettre en relief l'œuvre de Mohia, la promotion de la pratique théâtrale et l'encouragement des jeunes à la création artistique en général et à l'écriture dramatique et la production théâtrale en particulier et la promotion de la langue amazighe, a-t-on indiqué de même source. Le prix "Mohia d'or" a été instauré en 2014 au niveau local par la Direction de la culture en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et le Théâtre régional Kateb-Yacine. Il a été institué prix national en 2018, par le ministère de la culture pour permettre "la promotion de la pratique théâtrale et l'encouragement des jeunes à la création artistique et à l'écriture dramatique en tamazight".

Le concours ouvert à tous les auteurs dramatiques en langue tamazight au niveau national, et qui récompensera un seul texte dont les modalités sont définies par le règlement intérieur du concours que les participants peuvent retirer auprès des organisateurs. A cet effet, il sera constitué une commission de lecture préalable pour la sélection des textes répondant aux conditions



techniques et graphiques du texte et un jury constitué de dramaturges, metteurs en scène, scénographes et universitaires spécialisés dans la littérature, la linguistique et le théâtre amazigh pour le choix du lauréat du prix. La date limite de dépôt des textes est, par ailleurs, fixée par les organisateurs pour le 27 mars de chaque année consacrée Journée internationale du théâtre alors que la cérémonie de remise du prix interviendrait dans le cadre des festivités prévues pour la célébration du printemps amazigh, coïncidant avec le 20 Avril.

Il est aussi souligné dans le règlement intérieur de ce prix doté d'une récompense financière de 500.000,00 DA pour le lauréat et une autre de 100.000 DA qui sera décerné en guise de soutien à l'écriture en tamazight, que "l'auteur de l'œuvre primé s'engage à céder l'exclusivité de son texte pour une durée de 5 années pour d'éventuelles exploitations théâtrales".

L'œuvre de Mohia, qui s'étale sur plus d'une trentaine d'années d'interprétation et de réflexions philosophiques, constitue "un gisement littéraire inépuisable

d'expression amazighe et une œuvre novatrice monumentale", a-t-on relevé dans le document de la Direction de la culture.

Abdallah Mohya, plus connu sous le nom de Mohya (en berbère : Muħia), né le 1er novembre 1950 à Azazga, en Algérie, et mort le 7 décembre 2004 à Paris est un auteur, parolier, adaptateur et poète algérien kabyle prolifique, mais peu connu du public national et international.

Il a enregistré ses productions d'une manière souvent artisanale sur un support audio (une quinzaine de cassettes audio en vente en Kabylie).

Fondateur du théâtre d'expression kabyle, il a consacré plusieurs années de sa vie à traduire et à adapter des poèmes, à écrire des chansons pour des artistes comme Ali Tiddukla et surtout adapter des œuvres théâtrales universelles à la langue et à la culture kabyles.

Par ailleurs, Mohya a pu sensibiliser, à travers ses œuvres, beaucoup de gens autour de la revendication identitaire berbère et les droits de l'Homme.

En décembre 2004, il meurt dans une

clinique parisienne d'un cancer du cerveau. Après sa mort, les titres de la presse nationale algérienne n'ont pu publier qu'une seule photo de lui.

Sa famille est originaire d'Ath Rabah (commune d'Iboudraren), cependant son père, tailleur de profession, s'était installé depuis quelques années à Iezzugen (Azazga).

Mohya a passé une partie de son enfance dans cette région avant que sa famille ne déménage à Tizi-Ouzou. Élève interne au Lycée Amirouche de Tizi-Ouzou, il décroche son baccalauréat en 1968. Il rejoint l'Université d'Alger où il poursuit des études supérieures en mathématiques. Il obtient son diplôme de licence en 1972. Il est reçu à l'École d'ingénieurs en hydraulique en France.

En 1973, il part, donc, en France, plus précisément à Strasbourg, pour poursuivre ses études, mais au cours de la même année, il rejoint Paris pour intégrer le Groupe d'études amazighs, créé à l'Université Paris VIII (Vincennes). Il y participe à l'animation des revues publiées par ce groupe : Bulletin d'études amazighs (BEA) puis Tisuraf.

Il a créé et animé la troupe de théâtre Asalu à partir de 1983. C'est autour de cette dernière qu'un atelier de traduction-adaptation s'est constitué.

Il a, par ailleurs, enseigné tamazight à l'Association de culture berbère.

Il a publié des poèmes, des nouvelles ainsi que de nombreuses adaptations vers le kabyle de pièces de théâtres (plus d'une vingtaine), nouvelles, poésies...

Il a également écrit des textes pour des chanteurs kabyles.

PRIX ASSIA-DJEBAR 2019

Les noms des lauréats dévoilés

Le Grand Prix Assia-Djebbar du roman, décerné pour la cinquième année consécutive, a été attribué jeudi à Alger à trois lauréats pour leurs œuvres littéraires en arabe, en tamazight et en français.

Les romans "Noubouate Rayka" (arabe) de Khiri Belkhir, "Nna Rni" (tamazight) de Djamel Lacey et "Une valse" (français) de Lynda Chouiten ont été primés lors d'une cérémonie organisée au Palais de la culture

Moufdi-Zakaria en présence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi et des membres du gouvernement.

"CINÉMA MÉDITERRANÉEN" DE BRUXELLES

"Abou Leïla" en compétition

Le long métrage de fiction algérien "Abou Leïla" d'Amine Sidi Boumediène a été sélectionné en compétition du 19e Festival cinéma méditerranéen de Bruxelles qui se poursuit jusqu'au 7 décembre dans la capitale belge, annoncent les organisateurs sur leur site Internet. Sorti en 2019, "Abou Leïla" est en lice à ce festival avec des films du Maroc, de Tunisie et d'Espagne. "Abou Leïla" —une coproduction algéro-franco-qatarie de 140 mn— revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers

l'histoire de deux jeunes à la poursuite de Abou Leïla, un dangereux terroriste en fuite dans le désert algérien. Programmé en mai dernier à Cannes dans la section Semaine de la critique Abou Leïla —premier long métrage de Amine Sidi Boumediène—, a été plusieurs fois primé en Inde, en Tunisie et en Espagne, entre autres.

"143, rue du désert", un documentaire de Hassen Ferhani, et "Papicha" de Mounia Meddour sont programmés hors compétition du festival ouvert vendredi. "Papicha" évoque le quoti-

dien de jeunes femmes en Algérie dans les années 1990 à travers l'histoire d'une étudiante, qui tente de vendre ses créations de haute couture dans les boîtes de nuit pour se lancer comme styliste. Pour sa part, "143, rue du désert" croque le portrait de Malika, gérante d'un petit relais de voyageurs dans le désert algérien.

Fondé en 1989, le Festival Cinéma méditerranéen de Bruxelles vise à rapprocher les cultures des pays de la Méditerranée à travers le cinéma, selon ses organisateurs.

LES 7 ET 21 DÉCEMBRE
À ALGER

Un atelier d'initiation au piano

Un atelier d'initiation au piano aura lieu les 7 et 21 décembre à Alger et ce, à l'initiative de la médiathèque de l'Institut français.

Les intéressés qui désirent se joindre à l'atelier, quel que soit leur niveau, sont invités à le faire. Le pianiste Lakehal Abdenour sera de la partie pour guider les musiciens amateurs et leur apprendre à jouer leurs mélodies préférées au piano.

À noter, par ailleurs, que les intéressés doivent réserver en envoyant un message privé à la page Facebook de la médiathèque de l'Institut français. L'atelier se déroulera à partir de 14h30. D'autres activités, à venir, sont prévues par la médiathèque en cette fin d'année.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BECHAR
CIRCONSCRIPTION DE BENI ABBES
DAIRA DE KERZAZ
COMMUNE DE KERZAZ
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL N°10/2019

Le président de l'assemblée populaire communale de KERZAZ lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimal

Projet :

Aménagement et équipement en énergie renouvelable et économique des écoles primaires en lot

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre, et ayant certificat de qualification et classification catégorie deux (II) ou plus en bâtiment comme activité principale et certificat de l'homologation de la SONELGAZ ou de l'acceptation peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

COMMUNE DE KERZAZ WILAYA DE BECHAR

Contre un paiement d'un somme de 7 000.00 DA.

Dans un délai de **21 jours** à compter de la première parution avis d'appel d'offre.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Le dossier de candidature : dans un pli cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "**dossier de candidature**" qui se compose de :

- 1-La déclaration de candidature;
- 2-Déclaration de probité;
- 3-La copie des statuts de l'entreprise
- 4-L'habilitation d'exercice pour ceux agissant au nom de l'entreprise ou groupement des entreprises,
- 5-L'original du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité le jour de l'ouverture des plis;
- 6-La copie de l'état des références professionnelles;
- 7-La copie de l'état des moyens humains de l'entreprise (le soumissionnaire doit présenter des justifications de l'emploi de ses personnels arrêté à la date de son offre - le soumissionnaire doit présenter des justifications professionnelles (diplôme, attestation,..... etc) attestant du niveau des employés)
- 8-La copie de l'état des moyens matériels de l'entreprise destinés spécifiquement au projet (état du matériel déclaré signé par un huissier de justice validité année en cours);
- 9-La copie du certificat de qualification professionnelle catégorie (02) ou plus activité principale bâtiment) en cours de validité le jour de validité de l'offre ;
- 10-La copie du registre de commerce en cours de validité
- 11-La copie de la carte d'identification fiscale;
- 12-La copie de l'extrait de rôle valide
- 13-Les copies des bilans des trois (03) dernières années (2016-2017-2018) certifiés par le commissaire aux comptes
- 14-Les copies des attestations d'affiliation et de mises à jour (CASNOS, CNASAT, CACOBATH)
- 15-Attestation de dépôt de compte social délivré par les services de registre de commerces

L'offre technique : dans un pli cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "**OFFRE TECHNIQUE**" qui se compose de :

- 1-La déclaration à souscrire;
- 2-Le cahier des charges cacheté, signé et daté;
- 3-La méthodologie du travail à adopter par rapport au délai des travaux (planning)

L'offre financière : dans un pli cachetés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "**OFFRE FINANCIERE**" qui se compose de :

- 1-La lettre de soumission
- 2-Le bordereau des prix unitaires
- 3-Le détail quantitatif et estimatif

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Les dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière".

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

"à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Appel d'offres n°..... Aménagement et équipement en énergie renouvelable et économique des écoles primaires en lot
Avec l'adresse du maître de l'ouvrage

"Assemblée populaire de la commune de Kerzaz"

Les offres doivent être adressées en triple enveloppes anonyme cachetées à :

COMMUNE DE KERZAZ
WILAYA DE BECHAR
ADRESSE : COMMUNE DE KERZAZ

Si le dernier jour d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié l'ouverture sera transférée au jour ouvrable suivant.

La date de dépôts des offres est fixée à 21 jours à partir de la date de la première parution du présent avis de l'appel d'offre dans les quotidiens ou le BOMOP, si cette date coïncide avec un jour férié l'ouverture sera transférée au jour ouvrable suivant.

Sous pli anonyme contenant trois plis séparés et cela avant **12h00** de la date d'ouverture des plis.

La durée de validité des offres est de trois mois augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt de s offres.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le jour de dépôt des offres à 14:00h au siège de la commune de Kerzaz.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ILLIZI
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE D'ILLIZI
SOUS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'établissement public de santé de proximité d'ILLIZI wilaya d'ILLIZI organise un concours année **2019** dans les spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité exigent	Nbre de postes	Affectations	Autre conditions
Chirurgien dentiste	Par voie de concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de chirurgien dentiste ou titre équivalent	Chirurgien dentiste ou titre équivalent	02	/	relevée de note de l'année d'étude

Contenu du dossier à fournir :

Demande manuscrite - (02) photos d'identité - une copie de la carte nationale - attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national - une copie du titres ou diplôme dûment - extrait du casier judiciaire n°03 -

-Après le recrutement les candidates doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes :

Certificat de nationalité algérienne - (02) certificats médicaux (médecine générale + pneumo-physiologie) - une fiche familiale le cas échéant- (04) photos d'identités

Dépôt des dossiers : les candidats doivent adresser ou déposer leurs dossiers à la direction de l'établissement de santé de proximité d'illizi wilaya d'illizi dans un délai de (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

NB. Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt des dossiers en sera pas pris en considération

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

WILAYA DELEGUE TIMIMOUN

DAIRA DE CHAROUINE

COMMUNE DE CHAROUINE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

*Conformément aux dispositions de l'article 72 du décret présidentiel n°:15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, le président de l'assemblées Communale de la Commune Charouine porte à la connaissance des soumissionnaires participant à l'appel d'offre ouverte avec exigence de capacité minimale N°: 06 / 2019 qui paru dans la presse national et le BOMOP. Qu'a l'issue des évaluations des offres. Le projet: **ETUDE DE RESEAU D'ASSENISEMENT A TRAVERS KSOR ADJDIRAT** est attribué provisoirement à :*

Bureau d'études	La note technique	Montant	Délais	Observation
Bureau d'études technique en hydraulique zanoua ahmed	70/100	6.188.000.00 DA	120 jours	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de marchés publics de la commune de Charouine. Dans les (10) dix jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse national et le BOMOP et ce. En application de l'article N° 82 du décret présidentiel n°:15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public

Gastro ou intoxication alimentaire... Comment faire la différence ?

Crampes à l'estomac, diarrhée, douleurs, maux de tête, nausée, vomissements... Avez-vous été contaminé ou avez-vous mangé un aliment pas assez frais ?

La seule différence entre un empoisonnement alimentaire et une gastro-entérite demeure dans le fait que cette dernière provient d'un virus. Les symptômes restent passablement semblables, bien qu'un empoisonnement alimentaire puisse parfois nécessiter davantage de soins. La gastro-entérite provient donc d'un virus, tandis que l'intoxication peut être provoquée par un virus, une bactérie ou un parasite. Faire la différence entre ces deux problèmes peut vous aider si vous avez besoin d'aller chez le médecin. L'intoxication alimentaire se manifeste dans les heures qui suivent la consommation de l'aliment contaminé, tandis que la gastro-entérite va se présenter environ 24 à 48 heures après le contact avec la personne malade. Une fois que les symptômes sont apparus, les différences qui

peuvent vous aider sont la présence de fièvre et/ou de sang dans les selles, qui indiquent une intoxication. Le fait que d'autres personnes de votre entourage, ayant partagé le même repas, sont également malades, peut vous mettre la puce à l'oreille. Si vous remarquez ces symptômes, ainsi qu'une difficulté à avaler ou respirer, une paralysie, des troubles de la vision, ou de la fièvre pendant plus de 48 heures, consultez un médecin au plus vite.

Quels traitements ?

Dans la plupart des cas, les personnes souffrant d'une intoxication alimentaire s'en remettent d'elles-mêmes, sans aucun traitement. Si vous n'avez pas de fièvre et que vous suspectez une maladie virale, la gastro-entérite, le traitement est le même : boire beaucoup d'eau et manger de petites portions de fruits et légumes. En cas de gastro-entérite, les antibiotiques (qui n'agissent que contre les bactéries) seront inutiles pour soulager les symptômes. Votre médecin pourra vous conseiller un médicament contre les maux d'estomac ou un produit en vente libre.

Au niveau de la prévention, le fait de se laver souvent les mains aide à prévenir à



la fois la gastro-entérite et l'intoxication alimentaire. Pensez à bien nettoyer les surfaces avec lesquelles vous êtes entré en contact, avec du vinaigre ou de l'eau de Javel. Pour éviter les intoxications alimentaires, une bonne hygiène est essentielle. Pensez à vous laver les mains avant de manipuler de la nourriture et après avoir touché des aliments crus. Nettoyez régulièrement les ustensiles de cuisine, la

vaisselle, et les plans de travail. Protégez vos blessures d'un pansement pour éviter que les plaies entrent en contact avec les aliments lorsque vous cuisinez. Suivez les instructions de cuisson des viandes et des poissons, et veillez à ne jamais briser la chaîne du froid. Lorsqu'un aliment périssable stagne à une température au dessus de 4 °C, les bactéries peuvent se multiplier très facilement.

Les bactéries marines pourraient produire de nouveaux antibiotiques



Une équipe de l'université Friedrich-Schiller, en Allemagne, est parvenue à isoler et à cultiver des planctomycètes, un

phylum de bactéries aquatiques, provenant de plusieurs mers et océans du globe. Parmi ses échantillons, 65 nouvelles

espèces ont été identifiées. On estime que seulement 1 % des bactéries de l'environnement sont cultivables en laboratoire, les 99 % autres échappent totalement aux analyses. Pourtant, ces souches à la génétique complexe peuvent potentiellement produire des antibiotiques encore inconnus. En obtenant des isolats purs, les scientifiques allemands ont pu étudier le potentiel antimicrobien des planctomycètes.

Les bactéries aquatiques, une nouvelle source d'antibiotiques ?

Pour savoir si les planctomycètes seraient

capables de synthétiser des molécules antibactériennes, les chercheurs ont procédé à des analyses bio-informatiques. Leurs résultats, publiés dans la revue *Nature microbiology*, montrent que ces bactéries ont des voies de signalisation très élaborées. Elles vivent donc dans un milieu très compétitif, que ce soit pour l'accès à la nourriture ou la colonisation de nouveaux habitats. Dans ces conditions, la production de molécules antibactériennes est presque indispensable à leur survie. Les planctomycètes seraient donc une source de molécules antibiotiques. De plus, ces travaux montrent que les bactéries de l'environnement, que l'on pensait non-cultivables in vitro, peuvent l'être.

Des microparticules pour lutter contre la malnutrition ?

Pas moins de deux milliards de personnes souffrent encore de malnutrition dans le monde. Souvent, ce sont les déficits en vitamine A ou en fer qui causent le plus de dégâts. Malheureusement, tout cela pourrait s'aggraver encore dans les années à venir compte tenu du changement climatique. Il faut donc trouver des solutions rapidement pour sauver la vie de ces personnes qui n'ont pas accès à une quantité de nourriture suffisante et trop peu diversifiée pour combler leurs besoins micronutritionnels.

Le soucis avec la plupart des micronutriments (les vitamines, les minéraux et les oligoéléments), c'est qu'ils sont très sensibles à toutes sortes d'expositions (lumière, air, bactéries, etc.) et de traitements (pasteurisation, stérilisation, etc.). Si votre alimentation n'est pas assez riche en produits frais, vous pouvez vous aussi manquer de vitamines ou de minéraux et vous exposer à de graves problèmes de santé. Dans certains pays pauvres, l'agriculture ne fournit pas assez de nourriture diversifiée, que nous parlions de quantité ou de qualité. Les ressources envoyées par les associations humanitaires sont généralement composées de denrées sèches, faciles à conserver et donc, fatalement, dépourvues

de micronutriments.

Pourtant, une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a publié la semaine dernière un article, dans la revue *Science Translational Medicine*, qui pourrait bien résoudre le problème évoqué ci-dessus. Dans leurs travaux, on peut voir qu'ils travaillent sur des biotechnologies afin d'encapsuler les micronutriments dans un polymère pour faire en sorte qu'ils se conservent jusqu'à la consommation de ladite denrée. Leurs expériences confirment l'efficacité d'une microparticule qui répond au nom (imbuvable) de polybutyl-méthacrylate-co-(2-diméthylamino éthyl-méthacrylate-co-méthylméthacrylate). Sa particularité, c'est qu'elle protège bien les nutriments tout en se dissolvant facilement au contact de l'acide gastrique de notre estomac comme l'ont confirmé des études chez les rongeurs. Des études chez l'Homme ont fait état de quelques difficultés d'absorption (surtout concernant le fer) que les chercheurs ont surmonté sur un modèle intestinal humain. Finalement, il n'y a donc pour l'instant, aucune certitude, quant à la capacité de cette technologie à éradiquer les carences en micronutriments dans les pays concernés. Affaire à suivre.



Un amas de petites solutions à défaut d'une grande

Nous constatons, souvent, de la part des scientifiques, des solutions élégantes et adéquates pour apporter une petite contribution à la malnutrition dans le monde. Mais parfois, ces petites solutions sont farouchement combattues sous couvert d'idéologie. C'est le cas notamment du riz OGM dont nous avons parlé dans un récent article. On pourrait imaginer que ce soit aussi le cas pour ce polymère malgré

les études toxicologiques qui ont démontré son innocuité. Le problème est complexe et lorsqu'on remonte à la source afin d'en trouver la cause, c'est une hydre causale qu'on aperçoit. Il y a, malheureusement, trop de leviers à actionner pour pouvoir agir de façon à traiter les causes multiples à la place des symptômes. Finalement, les petites solutions semblent être tout ce que nous possédons pour l'instant afin d'aider les habitants de ces pays. Arrêtons donc de nous y opposer par dogmatisme.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

COMMUNIQUE

-Le Premier Ministre - Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

-Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Suite à la convocation du corps électoral, en vue de l'élection du Président de la République, prévue le jeudi 12 décembre 2019, conformément au décret présidentiel n°19-245 du 15 Moharrem 1441 correspondant au 15 septembre 2019, et afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, une autorisation spéciale d'absence rémunérée, pour la journée sus indiquée, est accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privés, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée.

Toutefois les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté.

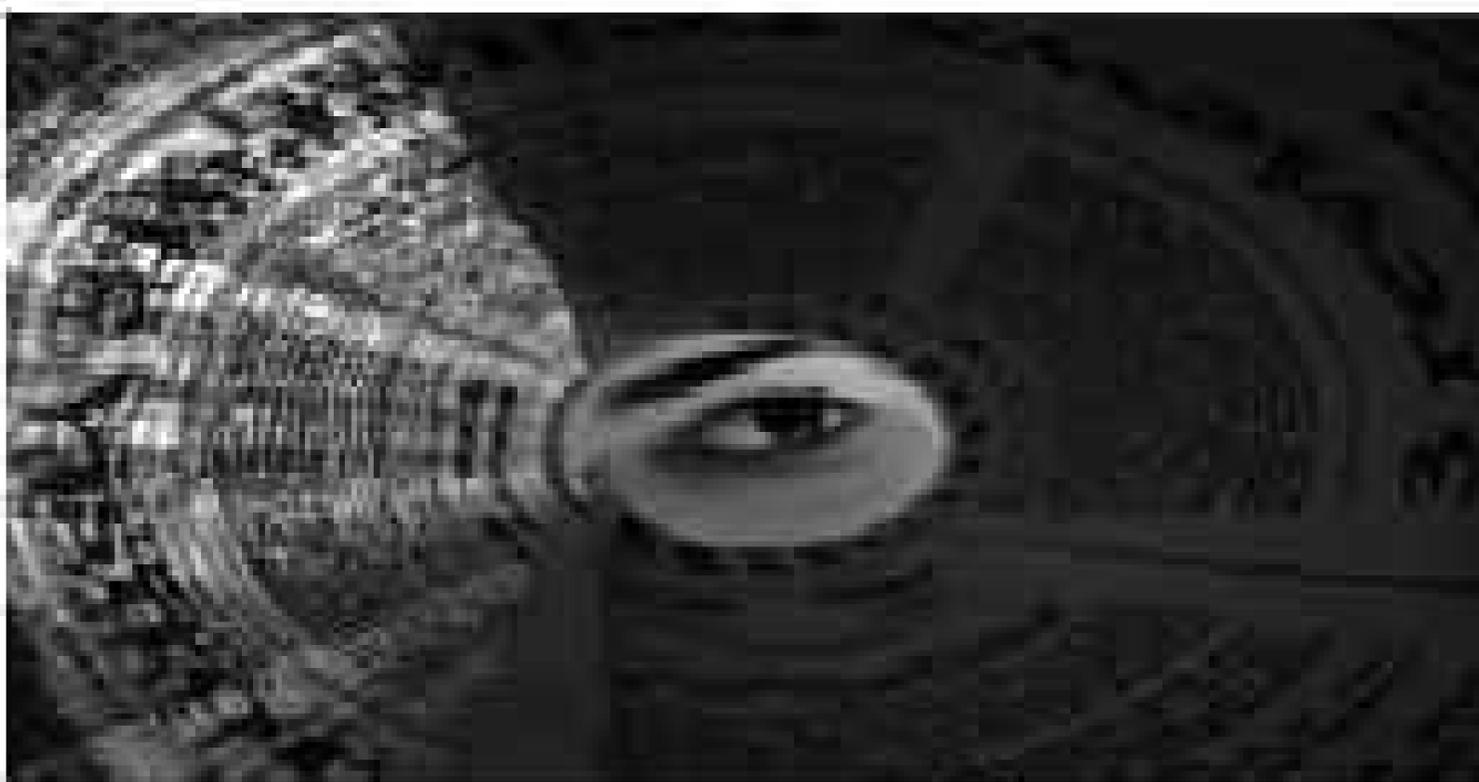
Midi Libre n° 3862 - Samedi 7 Décembre 2019 - Anep 0119

MIDI
MAGAZINE NATIONAL D'INFORMATION 4000



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
MAGAZINE NATIONAL D'INFORMATION 4000



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Salade de légumes cuits au four



Ingrédients

2 pommes de terre
2 aubergines
4 poivrons rouges
2 oignons émincés
4 tomates bien mûres
Huile d'olive
Sel et poivre
Basilic pour garnir

Préparation

Eplucher et laver les pommes de terre, les couper en tranches circulaires fines ainsi que les aubergines.

Laver, épépiner et détailler les poivrons en épaisses lanières. Mettre dans un plat beurré allant au four les tranches d'aubergines et de pomme de terre, les lanières de poivrons et les rondelles d'oignon, les tomates épluchées et coupées en rondelles, arroser d'huile d'olive, enfourner et laisser cuire 25 min environ en retournant de temps en temps.

Dresser les légumes cuits dans un plat de service, les garnir avec le basilic.

Cookies au café et aux noix



Ingrédients

125 g de beurre à température ambiante
120 g de sucre
2 c. à s. de café en poudre
1 oeuf
1 c. à c. de vanille liquide
175 g de farine
1 pincée de sel
1 pincée de levure chimique
50 g de noix hachées

Préparation

Fouetter le beurre et le sucre en mousse.

Ajouter le café en poudre, et l'oeuf battu avec la vanille, tout en continuant de fouetter.

Incorporer la farine, le sel et la levure tamisée ensemble, puis les noix.

Sur une plaque de cuisson, disposer de petits tas de pâte espacés.

Faire cuire vos cookies au café environ 12 min à 180° C.

SOINS ET BEAUTÉ

A chaque teint son maquillage

Le choix du maquillage, qui mettra en valeur vos yeux, votre bouche et vos cheveux, dépend de votre teint. Les rousses seront mises en valeur par les couleurs cuivrées, les brunes préféreront les tons marron glacé et les pourpres, les blondes, en revanche, craqueront pour les couleurs polaires.

Le teint doré des rousses

Que vous soyez rousse aux yeux clairs et à la peau diaphane ou rousse aux yeux marrons et à la peau dorée, les couleurs cuivrées sont faites pour vous.

De l'abricot au beige en passant par l'or jaune, vous avez le choix des couleurs pour illuminer votre teint. Appliquez un fond de teint clair et des tons chauds pour la bouche. N'hésitez pas à forcer le trait de crayon pour mettre en valeur vos taches de rousseur. Elles contribuent à donner au visage un aspect frais.

La brune au teint clair

Fond de teint clair mat, yeux soulignés

de noir, fards marron foncé ou prune sur les paupières, fard à joues vieux rose et rouge à lèvres assorti est le maquillage classique adapté à ce teint qui supporte mal les couleurs du carnaval.

La brune au teint mat

Le maquillage de la femme brune au teint mat, en revanche, a plus d'une couleur sur sa palette. Fond de teint de couleur ocre, paupières teintées d'un jeu de clairs-obscurs marron, rouge à lèvres rose transparent jusqu'au rouge vif, elle peut tout se permettre.

La blonde dorée

C'est la chevelure blonde qui détermine le choix de la couleur du teint et du maquillage. Les blondes dorées préféreront les tons chauds et s'inspireront des couleurs de la rousse à la peau dorée. L'abricot, le beige et l'or jaune clair seront leurs couleurs de base. Elles illumineront leur visage avec un fard à joues mordoré et un rouge à lèvres brun ou roux.

Les blondes cendrées

Elles opteront, quant à elles, pour les couleurs métalliques et froides. Le fond de



teint en harmonie avec la peau s'accordera aux fards à paupières marron ou gris saumoné. Les lèvres joueront des roses au gris métallique.

RÉFRIGÉRATION

Savoir respecter la chaîne de froid...



Respecter la chaîne du froid votre frigo, c'est préserver le goût, la fraîcheur et la saveur des aliments et de leurs qualités nutritionnelles.

Mais, c'est aussi le respect des règles d'hygiène élémentaires pour une meilleure conservation

Tous les trucs et astuces pour ne pas rester en froid avec votre réfrigérateur...

Durée de vie des aliments

Deux facteurs déterminent la durée de vie des aliments que vous achetez : leur état de fraîcheur avant l'achat et le respect de la chaîne de froid.

Si la chaîne de froid est rompue par l'un des intervenants entre le lieu de production et le lieu de consommation, la température des produits alimentaires augmente.

L'une des conséquences est la dégradation des protéines ou la destruction des vitamines entraînant le vieillissement prématuré et la diminution des qualités nutritionnelles des aliments. Ceux-ci peuvent même devenir impropre à la consommation. Du lieu d'achat au lieu de consommation Afin d'éviter de trop grandes variations de température, il est recommandé de réduire au maximum le temps de transport ou de stockage hors des appareils réfrigérés.

Les températures à respecter

Les produits réfrigérés ou surgelés sont plus ou moins fragiles et périssables suivant leur nature. Il convient donc de respecter pour chaque type d'aliment les limites de température préconisées pour une consommation optimale.

Les surgelés, fragiles à 18°C

Les surgelés sont très exposés à une rupture de la chaîne du froid. Il convient

donc de les acheter à la fin de vos courses et de les transporter en sac isotherme. Il en est de même pour les denrées hautement périssables, dont la température doit demeurer inférieure à 40° C.

Ne pas tout mélanger !

Pour accélérer le transfert de vos achats depuis les magasins réfrigérés des grandes surfaces jusqu'à votre maison, ordonner vos achats dans les sacs afin de les ranger plus rapidement chez vous.

Trucs et astuces

Bien conserver, c'est aussi bien entretenir son réfrigérateur.

Ne placez jamais les produits encore chauds dans votre réfrigérateur.

Minimisez le temps d'ouverture de la porte de votre réfrigérateur.

Veillez à ce que la grille du condenseur située à l'arrière (la où se trouve le moteur) soit nettoyée au moins une fois par an.

Pensez une fois par mois à bien nettoyer l'intérieur : parois, clayettes, bac à légumes, compartiments des portes. Laver avec un détergent doux et rincer à l'eau légèrement javellisée. Votre réfrigérateur est un ustensile culinaire comme les autres est doit être tenu propre régulièrement.

Trucs et astuces

Taches de Vomissures



Inondez la tache à l'eau froide pour diluer l'acide. Faites tremper le vêtement dans l'eau tiède et ajoutez 1 c. à thé de détergent et 2 c. à thé d'ammoniaque. Ne pas utiliser d'ammoniaque sur les tissus délicats. Rincez à l'eau froide et lavez.

Stériliser les torchons



Pour supprimer les bactéries des torchons, les enfourner dans le four à micro-ondes, une fois lavés, 5 minutes à puissance maximale. Attention : Tous les fours n'ont pas la même puissance, adapter les temps en conséquence.

Fer à vapeur

Remplacez l'eau distillée de votre fer à vapeur par de l'eau de dégivrage de votre réfrigérateur (que vous aurez apurée en la passant dans un filtre à café en papier). C'est plus économique et cela revient au même. Votre fer à vapeur est entartré parce que vous avez pris connaissance de la ligne ci-dessus trop tard ? Pas de problème. Mettez dans le fer du vinaigre à la place de l'eau, faites le chauffer et faites évac-



uer le vinaigre comme pour repasser. Il vaut mieux bien le rincer après pour enlever l'odeur du vinaigre.

Vinaigre sur les ongles

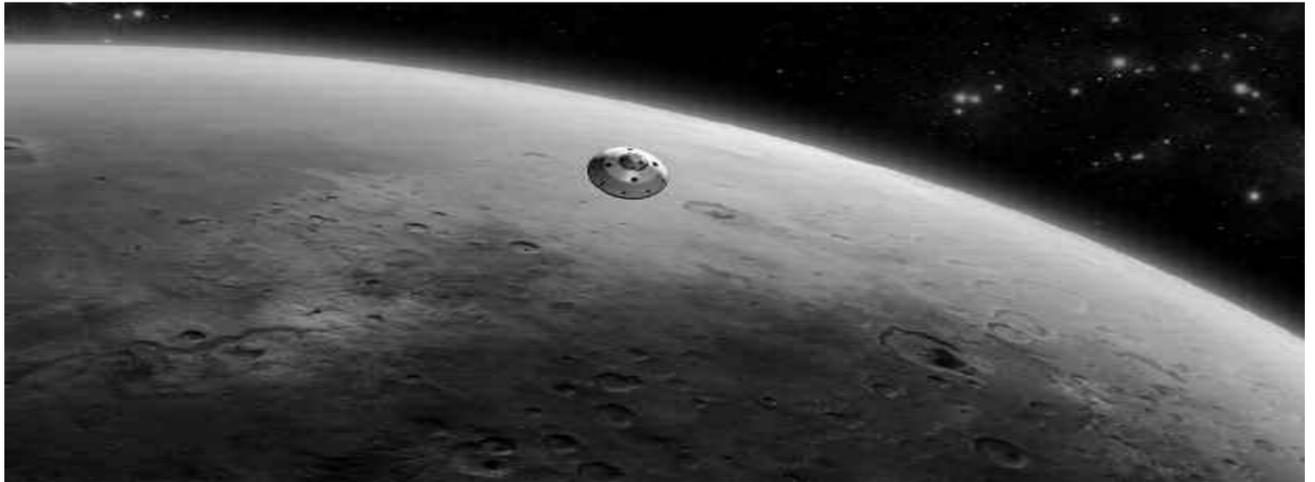


Pour que votre vernis tienne, mettez du vinaigre sur vos ongles avant de l'appliquer.

O. A. A.

Comment Mars a-t-elle perdu toute son eau ?

Mars a un gros problème : elle est petite et pas très massive. Ce qui veut dire que son champ gravitationnel est faible. Première conséquence : le diazote au début présent dans son atmosphère s'est alors échappé assez vite. Autre conséquence : Mars s'est également rapidement refroidie.



Ce qui veut dire que son noyau, autrefois liquide, est devenu solide. Résultat, Mars a perdu son champ magnétique (lié à la rotation du noyau conducteur liquide). C'est là que les choses ont vraiment commencé à empirer. Sans son champ magnétique Mars n'était plus protégée contre le vent solaire, comme peut l'être la Terre. Ceci a eu pour effet d'éroder son atmosphère.

D'autre part, le volcanisme a également diminué en intensité. Les volcans servent en effet de soupapes qui évacuent le trop-plein d'énergie. S'il n'y a plus de chaleur sous la surface,

les volcans n'ont donc plus lieu d'être. Le problème, c'est ce que le volcanisme permettait de libérer une grande quantité de gaz, notamment le dioxyde de carbone. Sans diazote et sans dioxyde de carbone supplémentaire, l'atmosphère martienne a donc eu de plus en plus de mal à se renouveler. Peu à peu, les gaz encore présents dans l'atmosphère se sont dissous dans l'eau liquide. Résultat, la pression atmosphérique a diminué. Et nous savons que plus la pression est

basse, plus l'état liquide a du mal à se maintenir. Peu à peu, l'eau martienne s'est transformée en vapeur. Les radiations solaires, de leur côté, en ont alors profité pour casser ces molécules d'eau dans la haute atmosphère.

Des ascenseurs de poussière

C'est l'explication principale, mais d'autres phénomènes ont également pu jouer un rôle. Selon une récente étude, menée par des chercheurs de l'Université de Hampton (États-Unis),

il semblerait en effet que de gigantesques tours de poussière aient eu leur part de responsabilité dans l'évacuation de toute cette vapeur d'eau. Sur Mars, comme sur Terre, se forment parfois des tempêtes de poussière. Sur la planète rouge en revanche, ces événements sont d'un autre calibre. Tous les 10 ans environ, l'une de ces tempêtes parvient à englober toute la planète. La dernière fut enregistrée l'année dernière.

Ce dinosaure carnivore changeait de dents tous les deux mois



Jusqu'à présent nous pensions que seuls les grands dinosaures herbivores remplaçaient leurs dents très rapidement, tandis que les carnivores prenaient beaucoup plus de temps. Un sauropode de près de 30 mètres

de long, par exemple, pouvait voir ses dents remplacées en deux mois seulement, parfois même plus rapidement. C'est parce que ces animaux avaient une approche qui privilégiait la quantité plutôt que la qualité, à

l'opposé de l'approche des grands mammifères de nos jours.

En réalité, il semblerait que ces gros herbivores n'aient finalement pas été les seuls à bénéficier régulièrement d'une nouvelle dentition. Une récente étude suggère en effet que *Majungasaurus*, un ancien carnivore de sept mètres de long évoluant à la fin du Crétacé, avait de nouvelles dents environ tous les deux mois. À titre de comparaison, les dents d'un *T-Rex* mettaient à peu près deux ans à pousser. Les chercheurs expliquent s'être concentrés sur cette espèce en particulier parce que de nombreuses dents lui appartenant ont été retrouvées à Madagascar, où il évoluait.

C'est en analysant les courbes de croissance microscopiques de certaines de ces dents que les chercheurs ont pu établir que *Majungasaurus* remplaçait ses dents plus rapidement que certains dinosaures herbivores à bec de canard, à cornes ou à long cou. De nos jours, certains requins ont également la capacité de remplacer

leurs dents plusieurs fois au cours d'une année.

Habitué à ronger les os

Pour les chercheurs, ce carnivore aurait évolué ainsi parce qu'il rongait les os. C'était même un véritable cannibale. De nombreux os de *Majungasaurus* retrouvés portaient en effet des marques de dents identiques à celles retrouvées sur les os de sauropodes à Madagascar. Autrement dit, il se nourrissait des restes de sa propre espèce. En s'attaquant régulièrement à des matières aussi dures, il n'est pas étonnant d'imaginer que ces carnivores devaient perdre pas mal de dents au cours de leurs repas. Notons que, pour cette étude, les chercheurs se sont également concentrés sur deux autres carnivores : *Allosaurus* et *Ceratosaurus*. Il est ressorti que ces deux espèces remplaçaient leurs dents deux fois moins rapidement que *Majungasaurus*. En revanche, c'était toujours plus rapide que les autres dinosaures carnivores précédemment étudiés.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BATTEUSE

Inventeur : Andrew Meikle

Date : 1784

Lieu : Ecosse

Le principe du battage mécanique a été inventé en 1784 par un ingénieur écossais, Andrew Meikle. Il a permis un énorme progrès de productivité dans l'agriculture. C'est l'américain Cyrus McCormick qui obtint le brevet de la moissonneuse mécanique, en 1834.



Fig. 114. — Battage mécanique à manège direct pour les batteurs.

**LES SIMPSON
LE PRIX DE LA LÂCHETÉ**

21h00



Bart culpabilise d'avoir remporté la course de fin d'année grâce à Nelson, qui a tabassé le meilleur coureur : Milhouse, qui s'était entraîné très dur afin de remporter le premier prix. Pendant ce temps, Homer apprend qu'il n'y aura pas de feu d'artifices le 4-Juillet cette année à Springfield et décide d'en organiser un lui-même

**LES CHEVALIERS
DU FIEL DYNAMITENT**

21h00



Éric Carrière et Francis Ginibre nous offrent une belle occasion de finir cette année dans la joie et le délire avec une heure quarante de sketches et de reportages inédits ! Tout 2019 y passe : l'héritage de Johnny, le Brexit, la Coupe du monde de rugby et la Coupe du monde féminine de football, Greta Thunberg, la grève des copies du bac, les «gilets jaunes», le Tour de France... Enregistrée en public, totalement délirante, cette revue de presse promet de dépoussiérer le genre !

**LES ENFANTS
DE LA TÉLÉ**

21h00



Laurent Ruquier propose un moment convivial autour de l'actualité artistique, culturelle et télévisuelle. Deux seuls mots d'ordre pour ce rendez-vous hebdomadaire : humeur et humour. Véritable fil rouge du programme, les invités partagent avec Laurent Ruquier leur actualité, mais aussi leur vie cathodique et personnelle. Les programmes cultes, les fameuses casseroles, mais aussi les images du Web, les happenings et les lives musicaux sont autant de rendez-vous qui font de cette émission une parenthèse divertissante

**MONGEVILLE
LA FERME DE LOUISE**

21h00



Une ouvrière agricole est retrouvée morte, asphyxiée dans l'incendie d'une grange. Après une reconversion radicale, cette «fille de la ville» travaillait pour l'exploitation Gomard, une petite ferme bio et militante tenue par une famille désunie depuis le suicide du père, un an plus tôt. Au milieu des champs et des vergers, Mongeville et Valentine enfilent les bottes pour une enquête au cœur du terroir girondin, à la découverte des heurs et malheurs du monde paysan

**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE****«TOSCA» DE GIACOMO
PUCCINI À LA SCALA
DE MILAN**

21h00



Rome, 1800. Au lendemain de la victoire de Bonaparte à Marengo, une grande partie de l'Italie, à l'exception de Rome et de Naples, est redevenue française. Évadé du château Saint-Ange, l'ancien consul de la République Angelotti trouve refuge dans l'église Sant'Andrea della Valle. Occupé à y peindre le portrait de Marie-Madeleine d'après son amante, la belle cantatrice Floria Tosca, le peintre Mario Cavaradossi surprend le fugitif et lui propose son aide. Persuadé que les deux hommes sont complices, le baron Scarpia ordonne de faire fouiller les lieux. Suivant un plan diabolique, le chef de la police, qui convoite Floria, laisse entendre à la jeune femme que le peintre lui est infidèle

**UN ESPION CHEZ
LES MANCHOTS**

21h00



Cet épisode suit le parcours périlleux de trois familles de manchots jusqu'au lieu de leur reproduction et de naissance de leurs petits. Après une longue traversée des océans, les manchots empereurs gagnent le désert de glace de l'Antarctique, ceux de Rockhopper le désert de roches et les Humboldt le désert de sable

**HAWAII 5-0
KA 'OWILI'OKA'**

21h00



Lorsqu'il découvre un ancien compagnon d'Afghanistan et agent de la CIA échoué sur la plage, McGarrett est persuadé que son meurtre a été déguisé en noyade. Son enquête va mener le 5-0 vers d'autres meurtres d'agents et un navire d'espionnage chinois

**LES EXPERTS
PAS SI BÊTES**

21h00



Catherine et Grissom enquêtent sur la mort d'un homme, Bob Pitt, retrouvé au bord d'une route, déguisé en raton laveur. La victime a été tuée d'un coup de fusil puis percutée par une voiture. Greg retrouve des traces de vomitif et d'aphrodisiaque dans son corps. Sara et Nick se rendent, pour leur part, dans l'entrepôt d'un magasin où un homme a été retrouvé congelé dans un réfrigérateur

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

EXERCICE DÉMONSTRATIF "AZM 2019"

GAÏD SALAH RELÈVE "LE PROFESSIONNALISME ANCRÉ" DE L'ANP

Le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, a relevé, jeudi au 3e jour de sa visite en 2e Région militaire (RM) à Oran, le "professionnalisme ancré" des composantes de l'ANP, indique le ministère de la Défense nationale (MDN).

Le général de corps d'Armée, accompagné du général-major Meftah Souab, Commandant de la 2e RM, a suivi dans la matinée un exercice démonstratif "Azm 2019", exécuté par les unités de la 36 brigade d'infanterie motorisée, appuyées par des avions bombardiers, où il a écouté, à l'entame, un exposé, présenté par le Commandant de ladite brigade et portant sur les étapes et le déroulement de l'exercice. "Les niveaux élevés atteints par l'ANP, dans toutes ses composantes et à plus d'un titre, sont le fruit d'efforts intenses, continus, persévérants et loyaux envers Allah et la Patrie, fournis durant ces dernières années, preuve en est l'effi-

cacité des résultats obtenus, sans nul doute, la réunion et l'assimilation graduelle des exigences du professionnalisme dans son sens global. Un professionnalisme que nous avons voulu inspiré de nos particularités nationales propres, de notre ingéniosité, de nos valeurs, de notre histoire nationale et de nos principes immuables, ancrés par notre Glorieuse Révolution de Libération nationale qui les a parfaitement exprimés", a souligné Gaïd Salah, lors d'une rencontre tenue au terme de l'exercice avec les éléments des unités ayant exécuté celui-ci. Le vice-ministre a également estimé, que "de ces valeurs et principes fondamentaux, il apparait clairement que l'essence des missions de l'ANP, est de continuer avec détermination et efficacité la mission de préserver l'Algérie, à tout moment, quelle que soit l'ampleur des défis et des enjeux", assurant œuvrer "avec fidélité, voire avec clairvoyance, à réunir tous les facteurs à même d'assurer le rendement opérationnel qualitatif du corps de



FIBRE OPTIQUE

LE CÂBLE SOUS-MARIN RELIANT L'ALGÉRIE À L'ESPAGNE OPÉRATIONNEL

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, a procédé, jeudi à Valence (Espagne), à l'inauguration du système de câble sous-marin à fibre optique reliant le réseau de télécommunications national, à partir d'Oran et d'Alger, au réseau européen, au niveau de la ville de Valence.

Le système de câble, appelé ORVAL/ALVAL, qui compte plus de 770 km de fibre optique sous la mer et d'une capacité de 40 Terabit, est raccordé à la station d'El Djamilia à Alger, et aux deux nouvelles stations d'Oran et de Valence. "Ce projet a été inscrit au titre du plan ORSEC,

pour la sécurisation du réseau national de télécommunications, suite à l'incident ayant marqué en 2003, alors que l'Algérie disposait d'une seule voie internationale de télécommunications", a-t-on indiqué auprès d'Algérie Télécom Europe. Le système permettra, au-delà de l'augmentation des capacités nationales en matière de bande-passante et de l'assurance de la pérennité de la connectivité internationale, d'assurer une diversification des points d'atterrissement par le raccordement au réseau espagnol, alors que le point de convergence de la quasi-totalité des systèmes sous-marins traversant la méditerranée et desservant les pays africains, atterrissent à Marseille, en

France, a-t-on expliqué. "Cette nouvelle voie est une garantie, en cas d'incident majeur, que le réseau national sera toujours connecté au monde", a-t-on fait valoir. Algérie Télécom Europe a souligné, qu'à la différence des systèmes auxquels l'Algérie est raccordée, soit le SEAMEW4 et plus récemment le MEDEX, le présent système ORVAL/ALVAL est "une infrastructure 100% algérienne, qui sera exploitée dans son intégralité par l'opérateur public national, à travers Algérie Télécom en Algérie et à travers Algérie Télécom Europe en Espagne".

TINDOUF

Saisie de quatre quintaux de kif traité

Quatre quintaux kif traité ont été saisis mercredi à Tindouf, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'une patrouille de fouille menée dans la zone d'Oum Lâachar, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée et dans le sillage des efforts continus visant à contrecarrer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a saisi, le 4 décembre 2019, une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux, lors d'une patrouille de fouille menée dans la zone d'Oum Lâachar à Tindouf (3e Région militaire)", précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP "a arrêté, en coordination avec les services des Douanes, un individu à bord d'un camion chargé de 50.000 paquets de cigarettes, à Hassi Messaoud, dans wilaya de Ouargla (4e RM)", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont saisi, à Tlemcen (2e RM), 17,9 kilogrammes de kif traité". D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté, à Djanet (4e RM), cinq (5) individus et saisi 5 camions et 47 sacs de mélange d'or brut et de pierres", ajoute le communiqué.

DURANT LES 10 PREMIERS MOIS DE 2019

Près de 3.000 accidents de la route causés par les motocycles

Les services de la Sûreté nationale ont enregistré 2.915 accidents causés par les motocycles, de différents types, durant la période de janvier à octobre de l'année 2019, indique mercredi un communiqué des mêmes services. Durant la même période, 11.956 infractions routières ont été signalées, pour non respect du code de la route et 33.747 motocyclettes ont été mises en fourrière, précise le communiqué qui a fait état du retrait de 8.264 permis de conduire et de 17.074 amendes aux motocyclistes. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a appelé les motocyclistes à respecter le code de la route lors de leurs déplacements à travers le port du casque, pour réduire l'impact du choc et à éviter l'excès de vitesse, les manœuvres dangereuses et l'utilisation des écouteurs.

MILITANTE SAHRAOUIE
DES DROITS DE L'HOMME

Aminatou Haidar reçoit le Prix Nobel alternatif

La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar, a reçu le "Prix Right Livelihood 2019", aussi connu comme "Prix Nobel alternatif", mercredi à Stockholm, lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont assisté plus de 1.200 militants du monde entier. Au cours de la cérémonie, la militante sahraouie a fait une déclaration dans laquelle elle a appelé au respect du droit international et des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé. "Je voudrais tout d'abord remercier le jury international du prix Right Livelihood pour l'honneur qu'il m'a rendu, c'est une reconnaissance du combat de mon peuple pour la liberté et l'indépendance, mais aussi un hommage à la dignité humaine et aux principes et les valeurs des droits de l'Homme et des peuples", a déclaré l'icône de la résistance pacifique sahraouie.

PORT D'ORAN

De la cocaïne à l'intérieur d'un conteneur à bananes

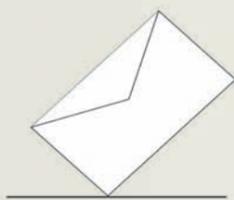
Les services de la sûreté ont réussi à mettre en échec une tentative de contrebande de cocaïne qui était dissimulée à l'intérieur d'un conteneur, au port d'Oran. Selon les données citées par une chaîne de télévision privée, il s'agit d'une quantité de 1kg et 700g de cocaïne dissimulée à l'intérieur d'un conteneur transportant de la banane. C'est suite à des soupçons, que le capitaine du navire, qui transportait le conteneur en question, a prévenu les services de la sûreté qui ont procédé à sa fouille et fini par trouver cette quantité de drogue dure.

Fajr	06h11
Dohr	12h38
Asr	15h13
Maghreb	17h31
Icha	18h59

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ

JE CHOISIS L'ALGÉRIE...
JE VOTE



الانتخابات
الرئاسية

ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ

ديسمبر 12 2019



السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات

ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ ⵜⴰⵖⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ

الجزائر_تنتخب